

LE RAPPORT D'ACTIVITÉS 2018

DE LA
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
CÔTE OUEST CENTRE MANCHE



Pôle Administratif
Siège social

La Haye

Pôle Politiques
publiques

Lessay

Pôle Services
à la population

Périers

Communauté de Communes



LE SOMMAIRE

LE TERRITOIRE.....	4
LES TEMPS FORTS.....	5
LE FONCTIONNEMENT.....	6
L'organisation de la collectivité autour de 3 pôles de proximité.....	6
Le conseil communautaire.....	7
Le bureau.....	8
Les commissions.....	9
Les statuts et les compétences.....	10
Le budget 2018.....	14
La commande publique.....	20
Les ressources humaines.....	21
La communication.....	26
L'informatique.....	27
LE PROJET DE TERRITOIRE ET LES POLITIQUES CONTRACTUELLES.....	28
LES SERVICES.....	30
Les affaires économiques.....	30
Le développement économique.....	30
L'aménagement numérique du territoire.....	31
Le développement touristique.....	32
L'office de tourisme.....	32
La gestion des gîtes communautaires.....	33
L'aménagement durable du territoire.....	34
L'urbanisme.....	34
Le développement durable.....	35
La mobilité.....	36
La Plateforme Territoriale de Rénovation de l'Habitat.....	37
La revitalisation des centres-bourgs.....	38
L'environnement.....	39
Le littoral.....	39
Les rivières et les milieux aquatiques.....	40
Les espaces naturels.....	41
Les déchets ménagers et les déchetteries.....	42
Le Service Public d'Assainissement Non Collectif.....	43
Les travaux et les services techniques.....	44
L'entretien du patrimoine bâti et la gestion des espaces verts.....	44
Le suivi des travaux.....	45
L'accessibilité.....	46
L'aire d'accueil des gens du voyage.....	47
La fourrière animale.....	48

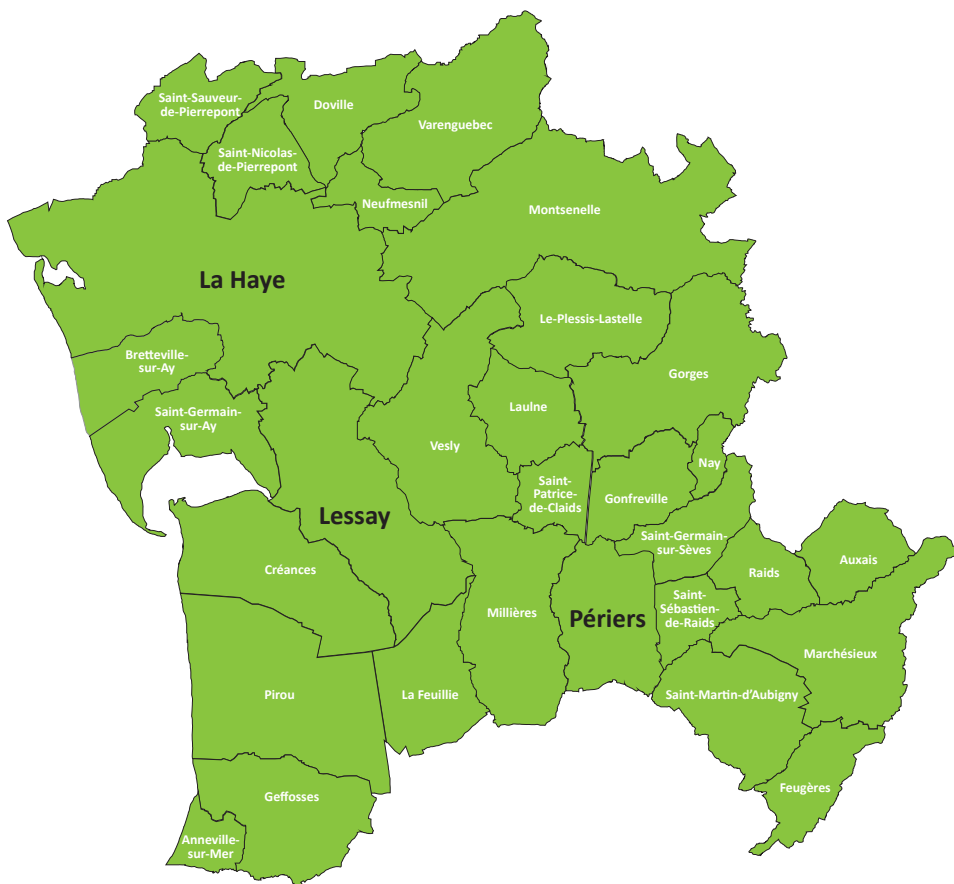
L'incendie, les secours et la sécurité.....	49
La petite enfance.....	50
Les Relais d'Assistants Maternels.....	50
Les Maisons des Assistants Maternels.....	51
L'enfance.....	52
Les Accueils Collectifs de Mineurs.....	52
Les Nouvelles Activités Péricolaires.....	53
La jeunesse.....	54
L'espace jeunes.....	54
Le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité.....	55
Les interventions au collège.....	56
Les Promeneurs Du Net.....	57
La parentalité.....	58
Les animations familles.....	58
La culture.....	59
La ludothèque.....	59
La lecture publique.....	60
Le dispositif Villes en Scène.....	61
Les conventions culturelles.....	62
La cohésion sociale.....	63
Le Plan Local Autonomie.....	63
Le Centre Intercommunal d'Action Sociale.....	64
Les services à la population.....	65
Les Espaces Publics Numériques.....	65
Les Maisons de Services Au Public.....	66
La santé.....	67
<i>Le Réseau Territorial de la Promotion de la Santé.....</i>	<i>67</i>
<i>Les pôles de santé.....</i>	<i>68</i>
Les transports à la personne.....	69
Le sport.....	70
La base de char à voile.....	70
Les activités sportives.....	71
Les relations avec les associations.....	72
Les forums des associations.....	72
Le dispositif Va'Partout.....	73
Le soutien aux associations.....	74
La mise à disposition d'équipements sportifs.....	75

Côte Ouest Centre Manche

Un territoire où il fait bon vivre

Nombre d'habitants

ANNEVILLE-SUR-MER.....	246
AUXAIS.....	176
BRETTEVILLE SUR AY.....	397
CRÉANCES.....	2 233
DOVILLE.....	322
FEUGÈRES.....	352
GEFFOSSES.....	434
GONFREVILLE.....	152
GORGES.....	357
LA FEUILLIE.....	285
LA HAYE.....	4 180
LAULNE.....	177
LE PLESSIS-LASTELLE.....	250
LESSAY.....	2 303
MARCHÉSIEUX.....	736
MILLIÈRES.....	797
MONTSENELLE.....	1 409
NAY.....	74
NEUFMESNIL.....	209
PÉRIERS.....	2 403
PIROU.....	1 536
RAIDS.....	182
ST-GERMAIN-SUR-AY.....	929
ST-GERMAIN-SUR-SÈVES.....	200
ST-MARTIN-D'AUBIGNY.....	606
ST-NICOLAS-DE-PIERREPONT.....	312
ST-PATRICE-DE-CLAIDS.....	165
ST-SAUVEUR-DE-PIERREPONT.....	139
ST-SÉBASTIEN-DE RAIDS.....	348
VARENGUEBEC.....	329
VESLY.....	720

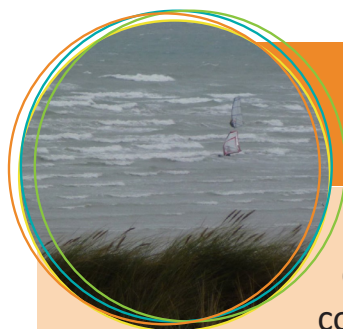


31 communes

3 pôles de proximité

22 958* habitants

* population totale légale des communes en vigueur au 1^{er} janvier 2018



Zoom sur le départ de la commune d'Anneville-sur-mer du territoire

Lors de l'assemblée plénière du 13 septembre 2018, les conseillers communautaires ont émis un avis favorable au rattachement de la commune nouvelle de Gouville-sur-Mer composée des communes d'Anneville-sur-Mer, Gouville-sur-Mer, Montsurvent et Servigny à la Communauté de Communes Coutances Mer et Bocage. Par conséquent, la commune d'Anneville-sur-Mer quittera la Communauté de Communes Côte Ouest Centre Manche au 1^{er} janvier 2019.

JANVIER

- Modifications de la collecte des déchets sur certains secteurs du territoire
- Mise en ligne des documents d'urbanisme sur le géoportail de l'urbanisme
- Nouveau site internet de Côte Ouest Centre Manche Tourisme : www.tourisme-cocm.fr
- Trois réunions publiques du PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) de l'ex territoire Sèves-Taute, à la mairie de Saint-Martin d'Aubigny, à la salle de convivialité de Gorges et à Périers
- Spectacle « Hot spoons » à Lessay

FEVRIER

- Spectacle « Bam bam tikilik » à Saint-Martin-d'Aubigny

MARS

- Lancement du programme d'animations gratuites sur le Monde de la nuit par le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement du Cotentin et le service Enfance-Jeunesse de la Communauté de Communes
- Spectacle « Boris Vian, un cabaret » à Saint-Symphorien-le-Valois - La Haye
- Spectacle « Dois » à Saint-Sauveur-Lendelin

AVRIL

- Spectacle « Opéra pour sèche-cheveux » à Lessay

MAI

- Inauguration des nouveaux locaux de l'Espace Public Numérique à La Haye
- Départ à la retraite du Directeur Général des Services de la Communauté de Communes et nomination de Ludivine VAUVERT en tant que Directrice Générale des Services

JUIN

- Festival « Bulles de Campagne » sur le développement durable à La Haye
- Ouverture du nouvel Espace Public Numérique à Périers, dans les locaux occupés l'été par le Bureau d'Information Touristique
- Cérémonie des lauréats de l'Appel à Manifestation d'Intérêt « Territoire Durable 2030 » à Yvetot
- Dissolution de l'association de l'Office des Sports

AOÛT

- Forums des associations à Lessay

SEPTEMBRE

- Forums des associations à Périers et à La Haye
- Un groupe d'agriculteurs « pilote » a été créé pour améliorer les pratiques agricoles en économisant l'énergie et en produisant des énergies renouvelables
- Réunion conclusive du contrat de territoire

DÉCEMBRE

- Opération Recycl'ciné aux cinémas « Le Rialto » La Haye et « Le Cotentin » à Pirou
- Signature du contrat de territoire
- Inauguration du Gymnase rénové à Lessay

L'organisation de la collectivité autour de 3 pôles de proximité



**Pôle administratif - Siège social
à La Haye**

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

- Secrétariat général et gestion des assemblées et bureaux
- Projet de territoire et politiques contractuelles

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- Affaires juridiques, marchés publics, assurances...
- Finances et comptabilité
- Ressources humaines

COMMUNICATION

INFORMATIQUE



**Pôle Politiques Publiques
à Lessay**

AFFAIRES ÉCONOMIQUES

- Développement économique
- Aménagement numérique du territoire

TOURISME

- Office de tourisme
- Gestion des gîtes communautaires

AMÉNAGEMENT DURABLE

- Documents d'urbanisme
- Développement durable et transition énergétique
- Habitat

ENVIRONNEMENT

- Gestion des espaces naturels et des rivières
- Déchets ménagers et déchetteries
- Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

TRAVAUX - SERVICES TECHNIQUES

- Entretien du bâti, espaces verts et voirie
- Suivi des travaux
- Accessibilité

Entretien des aires d'accueil des gens du voyage

Fourrière animale



**Pôle Services à la population
à Périers**

PETITE ENFANCE, ENFANCE, JEUNESSE, POLITIQUE ÉDUCATIVE

CULTURE

COHÉSION SOCIALE

- Relations avec le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) et les Etablissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD)
- Relations centre social
- Plan Local d'Autonomie (PLA)

SERVICES À LA POPULATION

- Accès usagers aux services publics : Espaces Publics Numériques (EPN), Maisons de Services Au Public (MSAP), Santé...
- Transport à la personne

SPORTS

RELATIONS AVEC LES ASSOCIATIONS

Le conseil communautaire

La Communauté de Communes Côte Ouest Centre Manche est administrée par le conseil communautaire, organe délibérant de la collectivité. Le conseil communautaire se réunit à tour de rôle à La Haye, à Lessay et à Périers.

Il s'est réuni 12 fois au cours de l'année 2018 : le 1er février, le 15 mars, le 29 mars, le 12 avril, le 31 mai, le 5 juillet, le 13 septembre, le 19 septembre, le 11 octobre, le 18 octobre, le 15 novembre et le 13 décembre 2018.

62 conseillers communautaires et 31 communes membres

ANNEVILLE SUR MER

- 1 conseiller communautaire
Simone DUBOSCQ
(suppléante : Arlette MARESCQ)

AUXAIS

- 1 conseiller communautaire
Jacky LAIGNEL
(suppléante : Martine HUE)

BRETTEVILLE SUR AY

- 1 conseiller communautaire
Guy CLOSET
(suppléante : Isabelle EVE)

CRÉANCES

- 5 conseillers communautaires
Michel ATHANASE
Christine COBRUN
Anne DESHEULLES
Christian LEMOIGNE
Henri LEMOIGNE (Président)

DOVILLE

- 1 conseiller communautaire
Daniel ENAULT
(suppléante : Sonia VERMURGHEN)

FEUGÈRES

- 1 conseiller communautaire
Rose-Marie LELIEVRE (Vice-Présidente)
(suppléante : Christine COMPERE)

GEFFOSSES

- 1 conseiller communautaire
Michel NEVEU (Vice-Président)
(suppléant : Jacques RENOUF)

GONFREVILLE

- 1 conseiller communautaire
Vincent LANGEVIN
(suppléant : Lionel BAZIRE)

GORGES

- 1 conseiller communautaire
David CERVANTES (Vice-Président)
(suppléant : Didier LECOQ)

LA FEUILLIE

- 1 conseiller communautaire
Philippe CLEROT
(suppléant : Alain JEANNE)

LA HAYE

- 9 conseillers communautaires
Alain AUBERT
Eric AUBIN
Olivier BALLEY
Michèle BROCHARD (Vice-Présidente)

Jean-Pierre DESJARDIN

- Jean-Paul LAUNEY (Vice-Président)**
Alain LECLERE (1^{er} Vice-Président)
Stéphane LEGOUEST
Jean MORIN

LAULNE

- 1 conseiller communautaire
Denis PEPIN
(suppléante : Odile GIARD)

LE PLESSIS-LASTELLE

- 1 conseiller communautaire
Daniel GUILLARD
(suppléant : Gilbert POTIER)

LESSAY

- 5 conseillers communautaires
Michel COUILLARD
Hélène ISABET
Jeannine LECHEVALIER
Roland MARESCQ (3^{ème} Vice-Président)
Claude TARIN

MARCHÉSIEUX

- 2 conseillers communautaires
Anne HEBERT (Vice-Présidente)
Gérard TAPIN

MILLIÈRES

- 2 conseillers communautaires
Raymond DIENIS
Nicolle YON

MONTSENELLE

- 4 conseillers communautaires
Gérard BESNARD
Joseph FREMAUX
Denis LEBARBIER
Thierry RENAUD (Vice-Président)

NAY

- 1 conseiller communautaire
Daniel NICOLLE
(suppléant : René CORBIN)

NEUFMESNIL

- 1 conseiller communautaire
Simone EURAS
(suppléants : Annick HASLEY)

PÉRIERS

- 5 conseillers communautaires
Gabriel DAUBE
Odile DUCREY
Marc FEDINI (2^{ème} Vice-Président)
Marie-Line MARIE
Damien PILLON

PIROU

- 4 conseillers communautaires
José CAMUS-FAFA
Jean-Louis LAURENCE
Laure LEDANOIS
Noëlle LEFORESTIER

RAIDS

- 1 conseiller communautaire
Jean-Claude LAMBARD
(suppléant : Marcel ANGER)

SAINT-GERMAIN-SUR-AY

- 2 conseillers communautaires
Christophe GILLES
Thierry LOUIS (Vice-Président)

SAINT-GERMAIN-SUR-SÈVES

- 1 conseiller communautaire
Michel MESNIL
(suppléant : Thierry LAINSEY)

SAINT-MARTIN-D'AUBIGNY

- 2 conseillers communautaires
Michel HOUSSIN
Joëlle LEVAVASSEUR (Vice-Présidente)

SAINT-NICOLAS-DE-PIERREPONT

- 1 conseiller communautaire
Patrick FOLLIOT
(suppléant : Yves CANONE)

SAINT-PATRICE-DE-CLAIDS

- 1 conseiller communautaire
Jean-Luc LAUNEY (Vice-Président)
(suppléant : Roland LE ROUET)

SAINT-SAUVEUR-DE-PIERREPONT

- 1 conseiller communautaire
Jocelyne VIGNON
(suppléante : Fabienne ANGOT)

SAINT-SÉBASTIEN-DE-RAIDS

- 1 conseiller communautaire
Loïck ALMIN
(suppléant : Florent VILLEDIEU)

VARENGUEBEC

- 1 conseiller communautaire
Evelyne MELAIN
(suppléant : Dominique SIMON)

VESLY

- 2 conseillers communautaires
Michel FRERET
Jean LELIMOUSIN

Le bureau

Le bureau prépare les réunions du conseil communautaire, il est composé de **14 membres élus** par le conseil communautaire. Il comprend le **Président** et les **13 Vice-Présidents délégués**. Toutefois, le conseil communautaire a décidé d'élargir le bureau au **Conseiller Départemental** ainsi qu'aux **Maires des trois communes principales du territoire**. Le bureau se réunit à tour de rôle dans l'un des trois pôles communautaires : La Haye, Lessay et Périers.

Il s'est réuni **13 fois** en 2018, de préférence deux semaines avant les assemblées plénières : le 11 janvier, le 18 janvier, le 1^{er} mars, le 22 mars, le 5 avril, le 17 mai, le 24 mai, le 11 juin, le 30 août, le 27 septembre, le 6 novembre et le 27 novembre 2018.

Organisation

Le Président

Henri LEMOIGNE - *Président de la Communauté de Communes*

Les Vice-Présidents

Alain LECLERE - *1^{er} Vice-président Référent du pôle de La Haye*

Marc FEDINI - *2^{ème} Vice-président Référent du pôle de Périers*

Roland MARESCQ - *3^{ème} Vice-président Référent du pôle de Lessay*

Thierry RENAUD - *4^{ème} Vice-président*

Rose-Marie LELIEVRE - *5^{ème} Vice-présidente*

Jean-Luc LAUNEY - *6^{ème} Vice-président*

Michèle BROCHARD - *7^{ème} Vice-présidente*

Joëlle LEVAVASSEUR - *8^{ème} Vice-présidente*

Michel NEVEU - *9^{ème} Vice-président*

Jean-Paul LAUNEY - *10^{ème} Vice-président*

Anne HEBERT - *11^{ème} Vice-présidente*

David CERVANTES - *12^{ème} Vice-président*

Thierry LOUIS - *13^{ème} Vice-président*

Autres membres

Jean MORIN - *Conseiller départemental*

Claude TARIN - *Maire de Lessay*

Gabriel DAUBE - *Maire de Périers et Conseiller départemental*

Chiffres clefs

Indemnités

au Président et aux Vice-présidents



131 597,29 €

Les commissions

Le conseil communautaire et le bureau s'appuient sur le travail de **13 commissions**. Les membres des commissions sont prioritairement désignés parmi les conseillers communautaires puis parmi les conseillers municipaux. Chaque commission est présidée par un **Vice-président** en fonction du rôle et des attributions de celle-ci.

Commissions permanentes

1^{er} Vice-président
Alain LECLERE

ADMINISTRATION GÉNÉRALE, FINANCES ET MARCHÉS PUBLICS

Affaires juridiques, Marchés publics, Achats, Assurances, Finances et comptabilité (élaboration et exécution des budgets).

2^{ème} Vice-président
Marc FEDINI

SPORT

Gestion des équipements sportifs (gymnases et salle communautaire, base de char à voile, golf, projet piscine), Développement des pratiques sportives et évènementiels sportifs, Relations avec les associations sportives.

3^{ème} Vice-président
Roland MARESCQ

TRAVAUX ET SERVICES TECHNIQUES

Entretien du patrimoine bâti et suivi des travaux, Politique de fonds de concours voirie, Accessibilité, Accueil des gens du voyage, Service fourrière animale.

4^{ème} Vice-président
Thierry RENAUD

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Documents d'urbanisme, Revitalisation des centres - bourgs, Habitat.

5^{ème} Vice-présidente
Rose-Marie LELIEVRE

ENFANCE - JEUNESSE

Petite enfance, Enfance, Jeunesse, Politique éducative.

6^{ème} Vice-président
Jean-Luc LAUNEY

TOURISME

Office de tourisme, Gestion des équipements touristiques, Promotion touristique et valorisation du patrimoine.

7^{ème} Vice-présidente
Michèle BROCHARD

COHÉSION SOCIALE

Relations avec le CIAS / EHPAD, Plan Local Autonomie (PLA), Centre social, Coordination de la vie associative.

8^{ème} Vice-présidente
Joëlle LEVAVASSEUR

CULTURE

Lecture publique – coopération bibliothèques, Villes en scène, Ludothèque, Relations avec l'école de musique et les associations culturelles.

9^{ème} Vice-président
Michel NEVEU

AFFAIRES ÉCONOMIQUES

Développement économique, Economie sociale et solidaire, Aménagement numérique du territoire.

10^{ème} Vice-président
Jean-Paul LAUNEY

ENVIRONNEMENT

Entretien et gestion des espaces naturels (chemins de randonnée, rivières, littoral, landes, espaces protégés) – (GEMAPI en 2018), Déchets ménagers et déchetteries, SPANC.

11^{ème} Vice-présidente
Anne HEBERT

DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Démarches de développement durable et de transition énergétique, Mobilité, Plan climat.

12^{ème} Vice-président
David CERVANTES

SERVICES À LA POPULATION ET DE LA COMMUNICATION

Accueil et information des usagers, Communication (externe et interne), Services de transports, Accès des usagers aux services publics (EPN, maison de services au public, santé, plates-formes de service public),

13^{ème} Vice-président
Thierry LOUIS

RESSOURCES HUMAINES

Ressources humaines (carrières, paye, congés, formation), Comité technique, Mutualisation des services.

Les statuts et les compétences

Le conseil communautaire a validé les compétences de la Communauté de Communes Côte Ouest Centre Manche (COCM) par délibération en date du 2 février 2017. Les statuts de la collectivité ont été définitivement validés par arrêté préfectoral du 6 septembre 2017.

Les compétences obligatoires

Conformément à l'article L. 5214-16 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, la Communauté de Communes Côte Ouest Centre Manche exerce de plein droit en lieu et place des communes membres, pour la conduite d'actions qu'elles auront arrêtées, les compétences relevant de chacun des 4 groupes suivants :

Aménagement de l'espace

- **Élaboration, révision et suivi du schéma de cohérence territoriale (SCOT)**
- **Plans Locaux d'Urbanisme**, documents d'urbanisme en tenant lieu et cartes communales.
- **Aménagement de l'espace** pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire :
 - Mise en place de l'agenda 21 ou d'une démarche de transition écologique à l'échelle du territoire de l'EPCI – Réalisation d'un Plan Climat Energie.
 - Constitution de réserves foncières dans le cadre des compétences de l'EPCI.
 - Etude, création et aménagement de Zones d'Aménagement Concerté.
- **Aménagement numérique du territoire.**
- **Conventionnement avec les partenaires institutionnels** pour le financement des opérations éligibles à leur politique contractuelle.
- **Elaboration, aménagement et gestion de développement éolien conformément au schéma régional de développement éolien.**

Actions de développement économique

- **Etude, création, extension, aménagement, entretien, gestion et promotion de toutes les zones ou parcs d'activités** industriels, commerciaux, tertiaires, artisanaux, touristiques, portuaires ou aéroportuaires présents sur le territoire de l'EPCI.
- **Réhabilitation de friches industrielles en zones d'activités.**
- **Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire.**
- **Mise en œuvre d'Opération Collective de Modernisation (OCM)** en faveur du développement de l'artisanat, du commerce et des services.
- **Construction, acquisition, aménagement et location y compris par crédit-bail de bâtiments** ayant pour but de participer au développement économique local situés sur les zones d'activités du territoire.
- **Construction et gestion d'ateliers relais et aide immobilière et foncière aux entreprises.**
- **Promotion économique du territoire de l'EPCI et mise en œuvre d'actions économiques.**
- **Actions de valorisation et de promotion du tissu économique du territoire.**
- **Promotion du tourisme**, dont la création et la gestion de l'office de tourisme et de ses bureaux qui assurent les missions d'accueil et d'information touristique, de promotion touristique du territoire de l'EPCI, de coordination des acteurs locaux et de commercialisation de produits touristiques.

Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage

- **Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage.**

Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés

- **Collecte, transport et traitement des ordures ménagères et des déchets assimilés.**
- **Collecte, transport, traitement et valorisation des déchets issus du tri sélectif.**

Les compétences optionnelles

Conformément à l'article L. 5214-16 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, la Communauté de Communes COCM exerce de plein droit en lieu et place des communes membres, pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire qu'elles auront arrêtées, les compétences relevant de chacun des 6 groupes :

Protection et mise en valeur de l'environnement, le cas échéant dans le cadre de schémas départementaux et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie

- **Adhésion au Syndicat Mixte du Parc des marais du Cotentin et du Bessin.**
- **Etudes et actions générales relatives à la protection, à la mise en valeur et à la gestion de l'environnement et des espaces naturels.**
- **Aménagement, entretien, mise en valeur du littoral – Gestion des espaces naturels littoraux.**
- **Aménagement et entretien des chemins de randonnées pédestres inscrits au Plan Départemental (PDIPR) et des aires de pique-nique attenantes à ces chemins de randonnées.**
- **Actions concourant au développement des énergies renouvelables et favorisant les économies d'énergie par le biais de dispositifs expérimentaux et conventionnels.**

Politique du logement et du cadre de vie

- **Gestion et suivi d'Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (OPAH), d'opérations de revitalisation rurale et de toutes opérations conventionnelles d'amélioration de l'Habitat.**
- **Actions concourant à la revitalisation des centres-bourgs par le biais de dispositifs expérimentaux et conventionnels.**
- **Elaboration, révision et modification du programme local de l'habitat (PLH).**
- **Aménagement et commercialisation du lotissement communautaire « Les Amazones » situé à La Haye.**

Création, aménagement et entretien de la voirie

- **Intervention de la Communauté de Communes pour les travaux de voirie réalisés par les communes, sous la forme de fonds de concours versés annuellement aux communes, sur délibération du conseil communautaire.**
- **Elaboration des plans de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics (PAVE).**

Construction, aménagement, entretien et gestion des équipements sportifs et culturels d'intérêt communautaire

- **Construction, gestion et entretien des complexes sportifs d'intérêt communautaire à savoir :**
 - Complexe sportif situé à La Haye (Gymnase et salle sportive, 2 terrains de foot, 2 terrains de tennis non couverts, un skate park, un terrain de VTT, club house),
 - Complexe sportif situé à Lessay (Gymnase et plateau sportif),
 - Complexe sportif situé à Périers (Gymnase, 3 terrains de foot, un terrain de tennis couvert, un terrain de tennis non couvert, un plateau sportif et un club house),
 - Salle sportive communautaire située à Créances,
 - Tout nouvel investissement lié aux équipements sportifs listés précédemment.
- **Gestion du Golf « Centre Manche » situé à Saint Martin d'Aubigny.**
- **Gestion de la base de char à voile « Ay-ole » située à Bretteville-sur-Ay.**
- **Création et gestion d'une piscine sur le territoire.**
- **Création et gestion des Espaces Publics Numériques (EPN).**
- **Gestion de la ludothèque communautaire située à Périers.**

Action sociale d'intérêt communautaire

- **Définition et mise en œuvre d'une politique locale de l'autonomie (PLA) en faveur des personnes âgées en partenariat avec le Département de la Manche et soutien aux actions menées dans le cadre du « Bien vieillir » sur le territoire.**
- **Gestion des EHPAD, des Résidences Personnes Agées et autres structures dédiées reconnues d'intérêt communautaire.** Cet intérêt communautaire a été défini pour une prise d'effet au 1^{er} janvier 2018.
- **Soutien aux associations d'intérêt communautaire évoluant dans l'action sociale.**
- **Création et gestion de maisons de solidarité.**

Création et gestion des Maisons de Services au Public

- **Création et gestion d'une Maison de Services Au Public (MSAP) sur le territoire.**

Les compétences facultatives

Conformément à l'article L. 5214-16 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, la Communauté de Communes Côte Ouest Centre Manche exerce de plein droit en lieu et place des communes membres, pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire qu'elles auront arrêtées, les compétences relevant de chacun des neuf groupes suivants :

Service d'incendie et de secours

- **Participation financière au Service de secours et de lutte contre l'incendie.**
- **Mise en place de dispositifs de surveillance des plages.**
- **Participation à la mise en place de renforts de gendarmerie** intervenant sur le territoire communautaire.

Transport de personnes

- **Gestion du transport scolaire** en tant qu'organisateur secondaire.
- **Gestion du transport des élèves d'écoles primaires :**
 - vers les piscines sur les temps scolaires,
 - vers les équipements ou actions communautaires sur les temps scolaires,
 - vers les cinémas implantés sur le territoire communautaire sur les temps scolaires.
- **Participation au service public à la demande de transports non urbains** des personnes par délégation.
- **Etudes et mise en œuvre de projets relatifs au plan d'actions** en faveur de la mobilité.

Enfance - Jeunesse

- **Mise en place d'un Projet Educatif Local (PEL)** à l'échelle du territoire et soutien des actions inscrites dans ce PEL ou qui répondent aux objectifs de ce PEL.
- **Gestion des Relais Assistantes Maternelles (RAM).**
- **Soutien financier pour les Maisons d'Assistantes maternelles et autres structures d'accueil privées** qui le sollicitent et répondent à un cahier des charges, sous forme de subventions ou soutien technique avec conventions d'objectifs
- **Gestion des crèches, micro-crèches, haltes-garderies, lieux d'accueil parents – enfants.**
- **Gestion des Nouvelles Activités Périscolaires (NAP).**
- **Actions en direction des jeunes et adolescents** notamment par le biais de la gestion des espaces jeunes, des Points d'Information Jeunesse (PIJ) et des Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) extrascolaires pendant les vacances scolaires et les mercredis après-midi.
- **Actions d'accompagnement à la scolarité à destination des collégiens** du territoire de l'EPCI.
- **Participations contribuant au maintien des psychologues scolaires et aux unités d'inclusion scolaires dans les écoles primaires** du territoire communautaire.
- **Mise en place et accompagnement des centres sociaux ou structures similaires**, situés dans le périmètre de l'EPCI et bénéficiant de l'agrément de la CAF.

Manifestations culturelles et sportives

- **Mise à disposition de structures, de personnels et de moyens financiers aux associations culturelles et sportives d'intérêt communautaire.**
- **Participation financière aux activités culturelles et sportives des collèves en lien avec la politique éducative locale.**
- **Adhésion au dispositif « Villes en scène ».**
- **Soutien à l'école de musique intercommunale.**
- **Mise en place et coordination du groupe de coopération des bibliothèques et médiathèques communales.**
- **Organisation des dispositifs visant à promouvoir les associations du territoire communautaire** (forum des associations, guide des activités...).
- **Actions favorisant l'accessibilité aux pratiques culturelles, sportives et de loisirs** auprès des jeunes et de leurs familles.
- **Adhésion au Pays d'Art et d'Histoire du Coutançais.**

Gestion des équipements touristiques

- **Gestion et entretien des équipements touristiques d'intérêt communautaire.**
- **Gestion et entretien de villages de gîtes regroupant au moins 5 gîtes.**

Service Public d'Assainissement Non Collectif

- **Contrôles des installations d'assainissement non collectif**, définis par la réglementation et selon la législation en vigueur.
- **Pilotage, coordination et relais financier des travaux de réhabilitation des installations d'assainissement non collectif** réalisés sous maîtrise d'ouvrage privée des particuliers et éligibles aux aides de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie.

Gestion des Milieux Aquatiques et Préventions des Inondations (GEMAPI)

- **Etudes et mesures de protection du littoral** dans le cadre de la lutte contre l'érosion dunaire.
- **Entretien et restauration des cours d'eau d'intérêt communautaire.**
- **Participation à la mise en œuvre d'outils de planification dédiés à la gestion de la ressource en eau.**

Fourrière animale

- **Gestion du service de fourrière animale sur le territoire.**

Santé

- **Création et gestion de pôles de santé libéraux et ambulatoires et de maisons médicales sur le territoire.**

Logement locatif

- **Gestion des logements locatifs de l'ancien presbytère** situé à Saint-Patrice-de-Claids.

Les syndicats mixtes

Afin de mener à bien les compétences qui lui sont dévolues dans ses statuts, la Communauté de Communes Côte Ouest Centre Manche peut adhérer à un syndicat mixte auquel elle confie l'exercice de la compétence, objet du syndicat. Ainsi, la Communauté de Communes est membre de 5 syndicats mixtes.

Le Syndicat mixte des Espaces Littoraux de la Manche

Le Syndicat mixte Manche Numérique

Le Syndicat mixte du Seuil du Cotentin

Le Syndicat mixte du Parc Naturel Régional des Marais du Cotentin et du Bessin

Le Syndicat mixte du Point Fort

Le Budget 2018

Le Budget Principal

Budget primitif principal
21 048 258 €

Section de fonctionnement

15 316 076 €

Section d'investissement

5 732 182 €

	2018	2017	Variation 2018/2017
Section de fonctionnement	15 316 076 €	13 596 722 €	12,65 %
Section d'investissement	5 732 182 €	7 188 172 €	- 20,26 %
BUDGET TOTAL	21 048 258 €	20 784 894 €	1,27 %

Le conseil communautaire a voté 6 décisions modificatives, à l'issue desquelles la section d'investissement a été réduite de 724 709 € pour atteindre 5 007 773 €. La section de fonctionnement budget principal a été réduite de 1 524 289 € pour atteindre 13 791 247 €.

L'exécution du budget

	Excédent 2018	Excédent 2017	Excédent cumulé 2018
Section de fonctionnement	700 143,98 €	3 274 531,92 €	3 974 676,96 €
Section d'investissement	- 973 040,30 €	85 775,55 €	- 887 264,75 €

Pour l'exercice, le résultat cumulé du budget principal est de **3 087 412,21 €**

Ce résultat est à relativiser au vu des différents engagements pris qui font apparaître un besoin de financement de 1 395 534 € en raison des éléments suivants :

- Les restes à réaliser font apparaître un excédent de financement de 1 536 340 € ;
- Les crédits inscrits dans les autorisations de programmes, correspondant aux engagements de dépenses pluriannuelles en investissement, s'élèvent à 3 490 959 €, alors que les recettes (subventions non notifiées et du fonds de compensation de la TVA) liées à ces dépenses sont estimées à 559 085 €, ce qui constitue un besoin de financement de 2 831 974 €.

La prise en compte des différents engagements pluriannuels qui porte l'excédent cumulé à **1 691 878 €**

En 2018, on constate que le ratio de désendettement du budget principal augmente pour passer de 5,2 ans à 6,3 ans (pour mémoire, ce ratio était de 6,5 ans avant la fusion). Le ratio de désendettement global (budget principal et budgets annexes confondus) passe de 8,7 à 8,8 ans (pour mémoire, ce ratio était de 8,8 ans avant la fusion).

TAUX D'EXECUTION DU BUDGET 2018

	Prévu	Réalisé	Taux d'exécution
Dépenses de fonctionnement	13 791 247 €	12 926 400,73 €	93,73 %
Recettes de fonctionnement	13 997 979 €	13 626 544,71 €	97,35 %
Dépenses d'investissement	5 007 773 €	3 380 576,66 €	67,51 %
Recettes d'investissement	5 007 774 €	2 493 311,91 €	49,79 %
TOTAL DES DEPENSES	18 799 020 €	16 306 977,39 €	86,74 %
TOTAL DES RECETTES	19 005 753 €	16 119 856,62 €	84,82 %

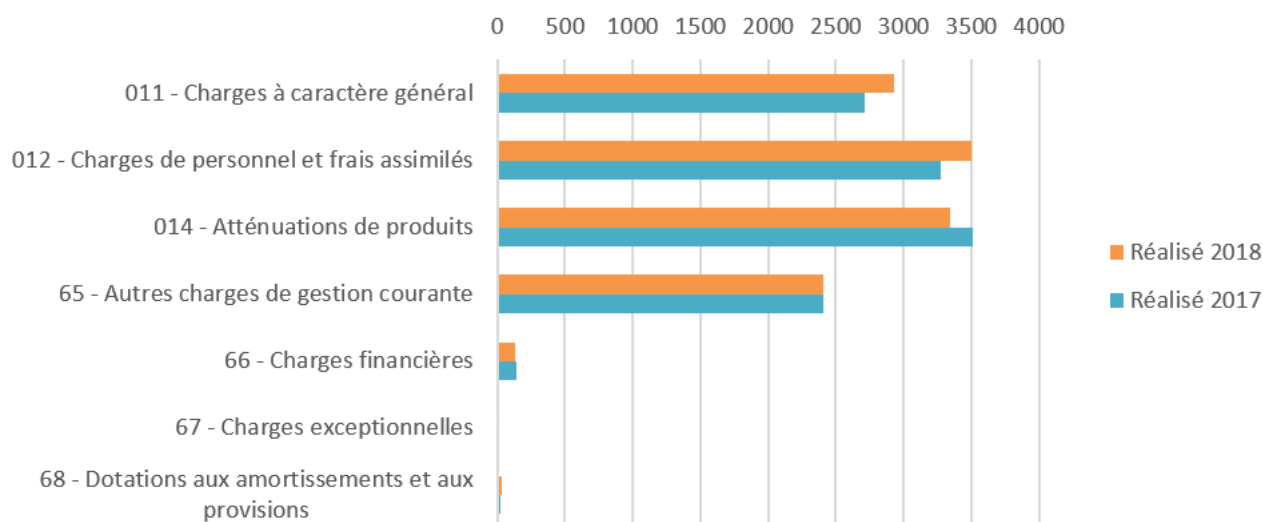
La section de fonctionnement

REPARTITION PAR NATURE DES DEPENSES REELLES

	Réalisé 2018	% du total
DÉPENSES	12 349 021,25 €	100 %
011 - Charges à caractère général	2 925 485,65 €	23,69 %
012 - Charges de personnel et frais assimilés	3 500 586,22 €	28,35 %
014 - Atténuations de produits	3 344 148,23 €	27,08 %
65 - Autres charges de gestion courante	2 403 609,91 €	19,46 %
66 - Charges financières	128 781 €	1,04 %
67 - Charges exceptionnelles	10 410,24 €	0,08 %
68 - Dotations aux amortissements et aux provisions	36 000 €	0,29 %

Entre 2017 et 2018, les dépenses réelles de fonctionnement ont augmenté de **2,39 %**.

FONCTIONNEMENT - EVOLUTION DES DÉPENSES RÉELLES



REPARTITION PAR NATURE DES DEPENSES REELLES PAR COMMISSION

	Réalisé 2018	% du total
DÉPENSES	12 349 021,25 €	100 %
ADMINISTRATION GENERALE	5 380 819,83 €	43,57 %
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	272 941,48 €	2,21 %
ENFANCE JEUNESSE	1 274 002,94 €	10,32 %
ENVIRONNEMENT	2 568 428,23 €	20,80 %
SERVICES AUX USAGERS	285 666,27 €	2,31 %
TOURISME	346 667,44 €	2,81 %
TRAVAUX - SERVICES TECHNIQUES	1 194 932,48 €	9,68 %
DEVELOPPEMENT DURABLE - TRANSITION ENERGETIQUE	80 660,82 €	0,65 %
COHESION SOCIALE	483 673,90 €	3,92 %
AFFAIRES ECONOMIQUES	134 657,38 €	1,09 %
CULTURE	122 643,32 €	0,99 %
SPORTS - RELATIONS ASSOCIATIONS	203 927,16 €	1,65 %

ADMINISTRATION GENERALE

Les attributions de compensation fiscales correspondant aux ressources de la fiscalité professionnelle pèsent pour :

- 60,65 % dans les dépenses de l'Administration Générale
- 19,55 % correspondent aux charges de personnels affectés aux services administratifs
- 16,41 % aux indemnités des élus ainsi qu'aux contributions au SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours), au Parc des Marais et au Syndicat Mixte Manche Numérique.

	2018
ADMINISTRATION GENERALE	100 %
011 - Charges à caractère général	2,42 %
012 - Charges de personnel et frais assimilés	19,55 %
014 - Atténuations de produits	60,65 %
65 - Autres charges de gestion courante	16,41 %
66 - Charges financières	0,98 %

REPARTITION PAR NATURE DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT RÉELLES

	Réalisé 2018	% du total
DÉPENSES	13 593 108,01 €	100 %
013 - Atténuations de charges	110 016,70 €	0,81 %
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	458 422,48 €	3,37 %
73 - Impôts et taxes	10 090 864,75 €	74,24 %
74 - Dotations, subventions et participations	2 341 936,45 €	17,23 %
75 - Autres produits de gestion courante	529 833,57 €	3,90 %
76 - Produits financiers	-	0 %
77 - Produits exceptionnels	62 034,06 €	0,46 %
78 - Reprises sur amortissements et provisions	-	0 %

Les impôts/taxes, les dotations et participations représentent **91,47 %** des ressources.

Entre 2017 et 2018, les recettes réelles de fonctionnement ont augmenté de **0,95 %**.

IMPOTS ET TAXES

Les produits fiscaux de la communauté de communes, soit 74,24 % des recettes, se composent à 88,57 % des contributions directes, 9,50 % des ressources du Fonds de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales, 26,94 % de la TEOM (Taxe ou redevance d'enlèvement des ordures ménagères) et 1,04% de Taxe de Séjour. En 2018, la CLECT (commission locale d'évaluation des charges transférées) a organisé une évaluation des charges transférées par groupes de travail, mais la réunion de restitution des travaux et de présentation du rapport n'a pas pu avoir lieu aussi l'attribution de compensation perçue est uniquement la partie liée au transfert de charges transférées calculées en 2011 par l'ancienne Communauté de Communes de La-Haye-du-Puits lors de la prise de compétence Gestion des Equipements Sportifs et correspond à 1,56 % des ressources fiscales.

	Réalisé 2018	% du total
RECETTES	7 884 576,20 €	100 %
73111 - Taxes foncières et d'habitation	5 494 713 €	69,69 %
73112 - Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises	888 861 €	11,27 %
73113 - Taxe sur les Surfaces Commerciales	191 221 €	2,43 %
73114 - Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseau	394 651 €	5,01 %
7318 - Autres impôts locaux ou assimilés	13 618 €	0,17 %
73211 - Attribution de compensation	123 000 €	1,56 %
73223 - Fonds de péréquation ressources communales et intercommunales	749 281 €	9,50 %
7328 - Autres fiscalités reversées	29 231,20 €	0,37 %
7331 - Taxe d'enlèvement des ordures ménagères et assimilés	2 124 346 €	26,94 %
7362 - Taxes de séjour	81 942,55 €	1,04 %

Entre 2017 et 2018, ces recettes augmentent globalement seulement de 0,54 %. Cependant, on constate une augmentation de 2,05 % des Impôts de la fiscalité Ménage et de la fiscalité Professionnelle y compris les rôles supplémentaires et de 1,06 % de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères, alors que les ressources liées au Fonds de Péréquation des Ressources Communales, de la Taxe de Séjour diminuent respectivement de 1,96 % et 12,77 %. Le retard pris dans les travaux de la CLECT entraîne une diminution de 47,88 % des attributions de compensation. Une ressource supplémentaire de 29 231 € a été perçue, correspondant au reversement conventionnel par les communes de Raids et de Saint Sébastien de Raids de 20 % de l'IFER 2017 perçu au titre du transformateur électrique « Poste Taute », créé sur ces communes.

CONTRIBUTIONS DIRECTES 2018 - DONNÉES ISSUES DES RÔLES GÉNÉRAUX

	Taux	Base 2018	Produit 2018	% du total
Contributions directes			5 486 795 €	100 %
Taxe habitation	13,36 %	18 728 079 €	2 500 410 €	45,57 %
Taxe foncière bâti	6,92 %	17 313 195 €	1 199 610 €	21,86 %
Taxe foncière non bâti	13,30 %	3 254 274 €	432 926 €	7,89 %
Cotisation Foncière des Entreprises	22 %	5 832 361 €	1 283 729 €	23,40 %
Taxes additionnelles au Foncier Non Bâti			70 120 €	1,28 %

ÉVOLUTION DES BASES

	Base 2018	Base 2017	Evolution
Taxe habitation	18 728 079 €	18 339 304 €	2,12 %
Taxe foncière bâti	17 313 195 €	16 522 182 €	4,79 %
Taxe foncière non bâti	3 254 274 €	3 222 925 €	0,97 %
Cotisation Foncière des Entreprises	5 832 361 €	5 842 709 €	- 0,18 %

La section d'investissement

Dépenses
3 380 576,66 €

	Compte Administratif 2018	Reports	Total	% du total
Remboursement d'emprunt	570 307,57 €	-	570 307,57 €	15 %
Effort d'équipement	2 549 864,43 €	726 460 €	3 276 324,43 €	85 %
Réimputation de subvention*	31 224,30 €		31 224,30 €	1 %
Travaux pour compte de tiers	112 105,56 €	9 220 €	121 325,56 €	3 %
TOTAL DES DEPENSES REELLES	3 263 501,86 €	735 680 €	3 846 632 €	100 %
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	117 074,80 €			
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	3 380 576,66 €			

*correspondent à l'annulation de subventions en investissement soit en raison du caractère amortissable ou non du bien financé ou de son inscription en fonctionnement.

Les reports correspondent aux dépenses engagées qui concernent des projets qui n'ont pas fait l'objet d'une autorisation du programme.

DÉPENSES PAR PROGRAMME EN 2018

	Réalisé 2018	% du total
TOTAL GENERAL	2 230 904,17 €	100 %
100 - Bâtiments publics	7 719,96 €	0,35 %
106 - Plan Accessibilité Voirie	10 970,50 €	0,49 %
110 - Maison Intercommunale à La Haye	11 634,13 €	0,52 %
130 - Pôle Enfance à Périers	8 610,64 €	0,39 %
150 - Déchetterie Quai de Transfert	12 033,60 €	0,54 %
200 - Matériel et équipement - divers	166 051,97 €	7,44 %
210 - Matériel et équipement - service technique (espaces verts)	32 387,61 €	1,45 %
220 - Matériel et équipement - service gestion des déchets	168 918,84 €	7,57 %
300 - Complexes et équipements sportifs	5 162,38 €	0,23 %
310 - Halle sportive Jacques Lair à La Haye	192 625,74 €	8,63 %
320 - Salle sportive à Créances	1 412 695,60 €	63,32 %
330 - Bassin de natation	1 164 €	0,05 %
340 - Rénovation Gymnase à Lessay	21 232,12 €	0,95 %
360 - Base de char à voile à Bretteville sur Ay	1 663,20 €	0,07 %
410 - OPAH à Périers	4 280 €	0,19 %
450 - Mobilité - Equipements et aménagements	4 742,54 €	0,21 %
460 - Précarité énergétique	4 120 €	0,18 %
500 - Modification des documents d'urbanisme	1 074 €	0,05 %
510 - PLUi La Haye	15 976,79 €	0,72 %
530 - PLUI Périers	50 826,09 €	2,28 %
610 - Restauration rivières	27 066,39 €	1,21 %
620 - Risques inondation La Haye	50 433,71 €	2,26 %

DÉPENSES PAR PROGRAMME EN 2018 (SUITE)

	Réalisé 2018	% du total
TOTAL GENERAL	2 230 904,17 €	100 %
700 - Maison médicale à Périers	4 373,45 €	0,20 %
720 - Pôle de santé à Lessay	1 544,50 €	0,07 %
730 - Plan Local d'Autonomie	1 495,20 €	0,07 %
810 - Abondement Opération Modernisation 2018-2020	5 112,28 €	0,23 %
910 - Gîtes à Créances	857,98 €	0,04 %
920 - Gîtes à Lessay	6 130,95 €	0,27 %

DEPENSES REELLES D'EQUIPEMENT HORS OPERATIONS PAR NATURE

	Réalisé 2018	% du total
TOTAL GENERAL - HORS OPERATIONS	318 960,26 €	100 %
204 - Subventions d'équipements versées	303 360,26 €	95,11 %
2041582 - Autres groupements - Bâtiments et installations	129 808,46 €	40,70 %
2041412 - Communes du GFP - Bâtiments et installations	167 109,80 €	52,39 %
20422 - Privé - Bâtiments et installations	0 €	0 %
204181 - Autres organismes publics - Bien mobiliers, matériel et études	6 442 €	2,02 %
2041622 - CCAS - Bâtiments et installations	0 €	0 %
21 - Immobilisations corporelles	15 600 €	4,89 %
21538 - Autres réseaux	15 600 €	4,89 %

Recettes

2 493 311,91 €

	Compte Administratif 2018	Reports	Total	% du total
Subventions	199 580,75 €	2 206 339 €	2 405 919,75 €	59,87 %
Remboursement - travaux sous mandat	0 €	65 681 €	65 681 €	1,63 %
Emprunt	1 220 000 €		1 220 000 €	30,36 %
Remboursement Avance et Révision négative sur marché	856,03 €		856,03 €	0,02 %
FCTVA	326 082 €		326 082 €	8,11 %
TOTAL RECETTES REELLES	1 746 518,78 €	2 272 020 €	4 018 539 €	100 %
Recettes d'ordre	661 017,58 €			
Excédent antérieur	85 775,55 €			
TOTAL RECETTES	2 439 311,91 €			

L'importance du montant de subventions reporté est liée à la signature en fin d'année du contrat de territoire, contractualisant les financements de la région et du département sur les différents projets portés par l'EPCI. L'emprunt souscrit en 2018 correspond au besoin de financement des différents projets liés aux équipements sportifs ; la rénovation du gymnase de Lessay et de la halle polyvalente Jacques Lair de La Haye ainsi que la construction de la salle sportive de Créances.

La commande publique

Recensement des marchés publics de + de 25 000 €

Objet du marché	Objet détaillé	Début d'exécution de la prestation	Montant Hors Taxes
Maîtrise d'oeuvre - extension du pôle de santé à La Haye		9 juillet 2018	41 951 €
Travaux de Rénovation de la Halle Polyvalente Jacques Lair à La Haye	Lot 1 : Terrassement – VRD (Voieries Réseaux Divers) – Gros œuvre	16 mai 2018	51 767,04 €
	Lot 2 : Charpente et bardage bois – Plafond Tendu		271 794,74 €
	Lot 3 : Couverture – Bardage métallique		106 916,72 €
	Lot 4 : Menuiseries extérieures et serrurerie		20 761,61 €
	Lot 5 : Menuiseries intérieures – Platerie sèche – Isolation		26 684,48 €
	Lot 6 : Carrelage – Faïence		11 774,64 €
	Lot 7 : Peinture		21 776,73 €
	Lot 8 : Sol Sportif		17 509,80 €
	Lot 9 : Electricité – Ventilation		41 058,06 €
	Lot 10 : Chauffage – Plomberie		73 988,89 €
Assistance à l'élaboration du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)	Lot 1 - Diagnostic territorial	28 décembre 2018	16 150 €
	Lot 2 – Evaluation environnement	29 octobre 2018	14 625 €
Travaux littoral rechargement en sable		3 juin 2019	32 200 €
Stratégie économique et touristique		11 avril 2019	32 800 €

Les ressources humaines

Les missions

Le service Ressources Humaines est composé de deux agents dont l'un assure les fonctions de responsable du service. Ce service a pour missions :

- La gestion des carrières des agents de l'établissement depuis leur recrutement jusqu'à leur départ de la collectivité ;
- Le plan de formation ;
- La gestion de la paye ;
- La gestion et le suivi de l'absentéisme ;
- L'élaboration du budget prévisionnel du personnel ;
- La gestion des instances statutaires liées au personnel ;
- L'élaboration de dossiers ponctuels tels que bilan social, rapport d'activité, etc. ;
- La gestion des demandes des agents et des élus.

La structure générale des effectifs

Effectifs

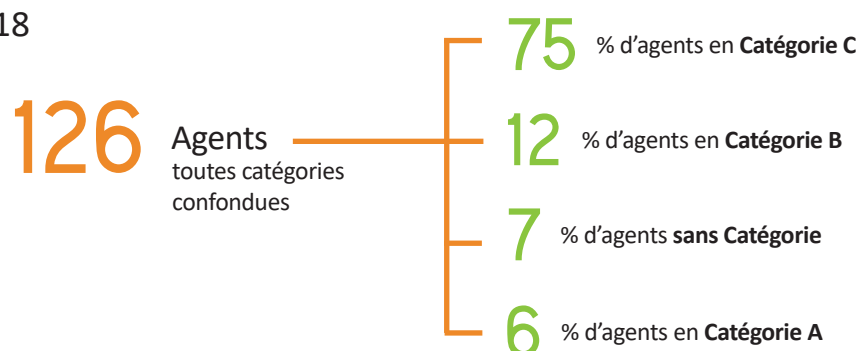
au 31 décembre 2018



D'une part, parmi ces effectifs, 8 agents sont mis à disposition auprès d'autres structures telles que le CIAS et des associations sportives. D'autre part, 13 agents sont mis à disposition de la Communauté de Communes par d'autres structures et ne sont pas comptabilisés dans les effectifs totaux. Par ailleurs, la collectivité recrute tout au long de l'année des agents dans le cadre d'emplois saisonniers afin de palier au surcroît d'activité dans les secteurs techniques, d'animation et touristique.

Répartition des agents par catégorie

au 31 décembre 2018



La répartition par catégorie laisse apparaître une part importante d'agents **en catégorie C**, ces agents étant majoritairement recrutés par les services techniques, le service Enfance-Jeunesse et le service administratif.

Ces agents ont ainsi un cadre d'emploi d'adjoints administratifs, adjoints d'animation et adjoints techniques.

Répartition des agents par statut et catégorie

au 31 décembre 2018



Remarque

Les agents de droit privé ne sont pas classés en catégorie soit 9 agents.

La part importante d'agents contractuels constatée dans la catégorie A s'explique par la nature des fonctions et les besoins du service liés essentiellement à des missions spécifiques (fonction de chargé de mission).

Cette prédominance d'agents contractuels en catégorie A et B s'explique également par l'absence de candidatures d'agents titulaires lors des recrutements.

En revanche, la part des agents contractuels en catégorie C est plus faible. Il s'agit principalement d'agents à temps non complet recrutés sur le motif d'une durée hebdomadaire inférieure à 17h30 minutes. Les agents contractuels sont en majorité recrutés pour les services enfance-jeunesse et transports scolaires.

Répartition des agents par sexe

au 31 décembre 2018



La répartition des agents par sexe indique une représentation féminine importante.

Les femmes exercent principalement sur les fonctions liées à l'administratif, à l'enfance jeunesse, au tourisme, à la culture, à l'entretien des locaux, aux ressources humaines, aux finances et aux transports scolaires. Les hommes sont plus nombreux dans les services techniques et les déchets ménagers.

Répartition des agents par âge

au 31 décembre 2018



Il y a une représentation relativement équilibrée de l'ensemble des tranches d'âge.

Formation des agents

au 31 décembre 2018

30,15 % des agents sur emploi permanent ont suivi une formation d'au moins un jour.

139 jours de formations suivies par les agents

Chiffres clefs

Charges de personnel et frais assimilés

au 31 décembre 2018

3 500 586,22 € ——— soit **28,42** % du budget total de fonctionnement qui s'élève à **12 313 208** €

Dépenses de fonctionnement - charges de personnel

Rémunération brute chargée

3 137 329,54 €

Régime Indemnitare

268 398,23 €

Heures supplémentaires et heures complémentaires

34 448,02 €

Nouveaux arrivants sur des postes permanents

au 31 décembre 2018

7 nouveaux agents de toutes catégories

4 nouveaux agents en contrat aidé dont 1 renouvellement

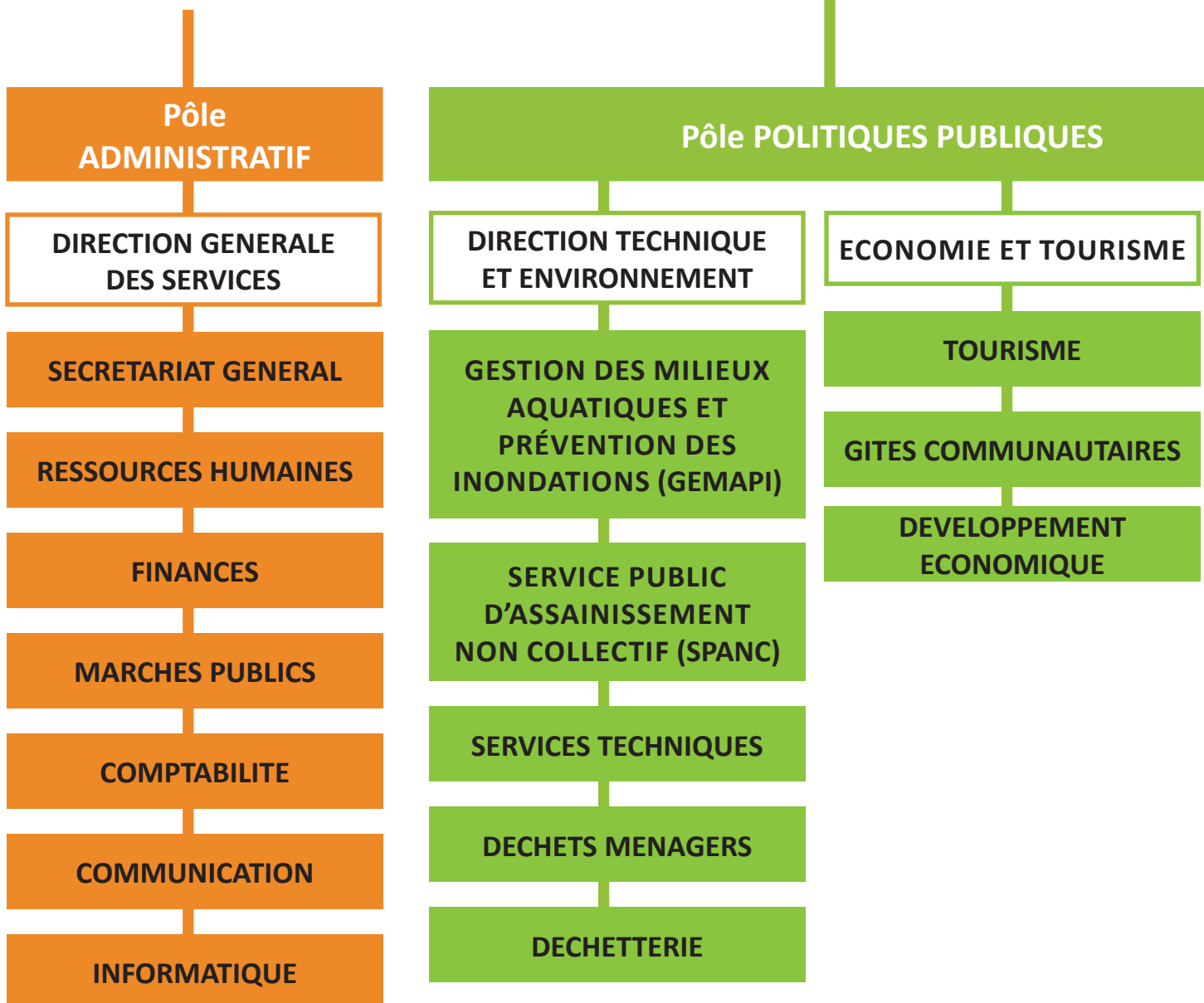
1 nouvel apprenti

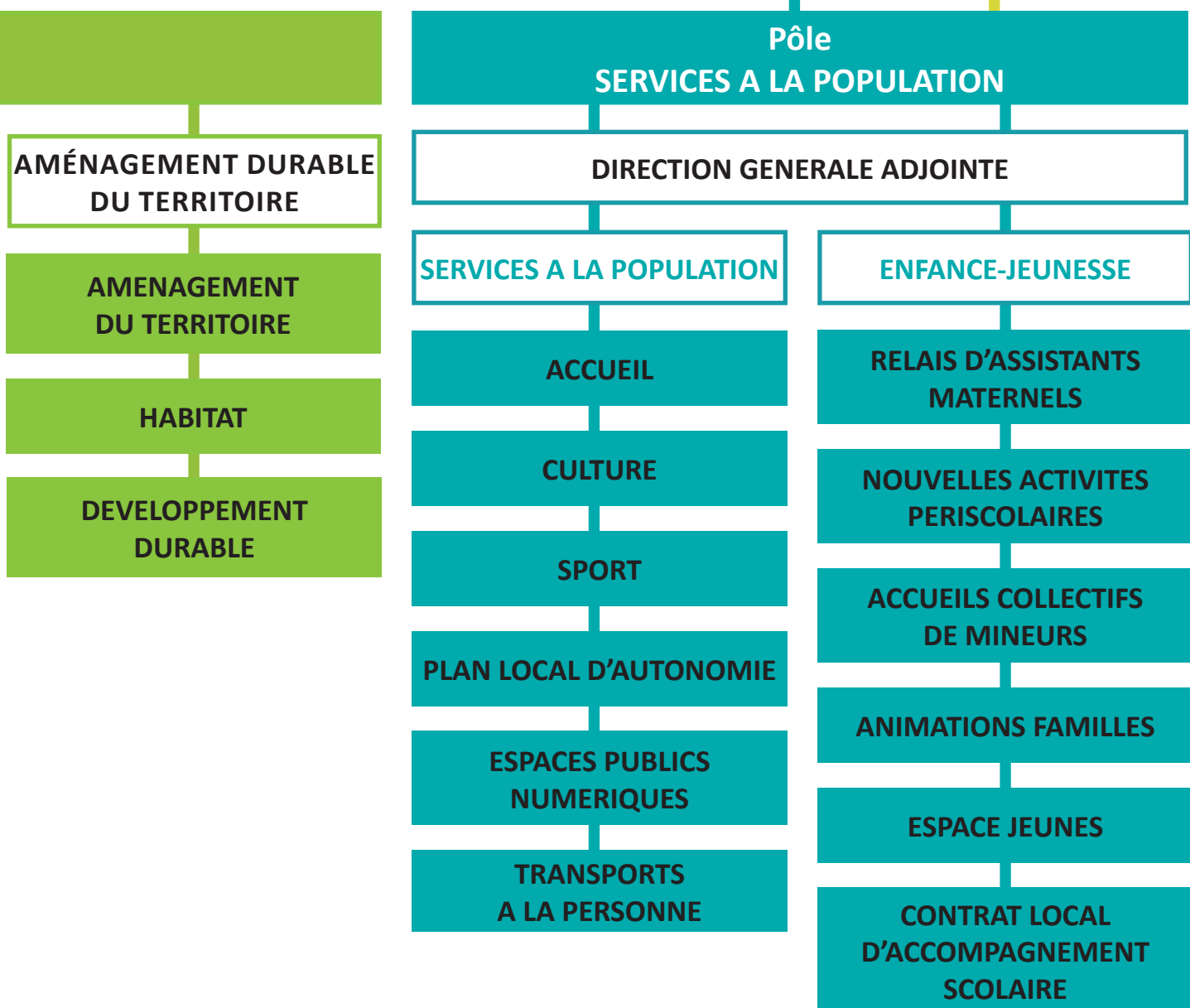
Départs à la retraite

au 31 décembre 2018

4 agents sont partis à la retraite

Communauté de Communes





Les missions

Le service communication a pour mission la gestion de la communication de la collectivité et de ses services. Seul le volet tourisme dispose de sa propre identité et ainsi, de son propre service communication.

Le service communication de la collectivité conçoit et suit les outils de communication (bulletins communautaires, rapports d'activité, programmes, dépliants, brochures, flyers, affiches...). Il gère les relations avec la presse locale et s'occupe de la diffusion de l'information sur ses supports numériques : site internet, page facebook et panneaux d'information lumineux de La Haye. Il travaille également sur la partie logistique des événements institutionnels (manifestations, vœux, inaugurations, etc.).

Les réalisations 2018

- **Réalisation d'outils de communication pour les services** (programmes, flyers, affiches...).
- **Création de nouveaux outils identifiés collectivité** : roll-up et oriflamme, utilisables pour les manifestations.
- **Création d'une page Facebook**, présentant les actualités des services, en parallèle à la création du nouveau site internet de la collectivité.
- **Edition des deux bulletins communautaires** : Depuis le quatrième numéro, une nouvelle présentation a été proposée pour mieux appréhender les services de la collectivité. Deux nouvelles pages ont également émergé : une page relative aux informations pratiques ainsi qu'une page sur les événements marquants en photographie.

Les perspectives 2019

- **Définir plus précisément les missions du service et son mode de fonctionnement** : travail en collaboration avec les élus et les services communautaires.
- **Mise en place d'une charte d'utilisation du logo** de la Communauté de Communes.
- **Créer des outils de communication à destination des services** et travailler sur la communication interne.
- **Poursuivre le travail engagé sur l'harmonisation des supports de communication**.
- **Harmoniser la signalétique des équipements et infrastructures** de la collectivité.



Zoom sur Territoire Durable 2030

Depuis le 27 juin 2018, la Communauté de Communes fait officiellement partie des 9 territoires normands lauréats de **l'Appel à Manifestation d'Intérêt «Territoire Durable 2030»** de la Région Normandie.

Ce dispositif permettra de structurer, d'approfondir et de valoriser les démarches en matière de développement durable et de transition énergétique engagées.

Une vidéo a donc été réalisée par le service communication, en collaboration avec le service Développement durable et transition énergétique, et avec des images de Manche Drones Production, pour présenter le territoire et ses projets en rapport avec le Développement Durable.

Elle a été diffusée lors de la cérémonie des lauréats, le 27 juin 2018. Depuis, elle est disponible sur le site internet de la collectivité et via la plateforme YouTube.

L'informatique

Les missions

Suite à la fusion des trois intercommunalités et face aux problématiques liées à la montée en puissance des ressources numériques, la Communauté de Communes a décidé de mettre en place un service intégralement dédié à l'informatique.

Ce service a pour mission d'assurer la maintenance ainsi que le bon fonctionnement du parc informatique et téléphonique de la collectivité afin de permettre aux agents d'assurer un service de qualité auprès des administrés. Il effectue également une veille technologique de façon à faciliter la mise en œuvre d'outils pertinents pour la collectivité.

Les réalisations 2018

- **Développement du site internet de la collectivité** : les communautés de communes historiques disposant toujours de leurs sites internet respectifs, il était nécessaire de synthétiser en un seul site des informations qui étaient morcelées. Le service informatique a donc assuré la gestion de l'hébergement, la création du site internet ainsi que les mises à jour techniques de celui-ci. La mise à jour éditoriale a quant à elle été confiée au service communication.
- Initiation d'un **état des lieux du matériel informatique** des différents pôles de la collectivité. Ce recensement a permis de déterminer une feuille de route pour l'année 2019.

Les perspectives 2019

- **Harmonisation du parc informatique** de la collectivité tenant compte des réglementations en vigueur :
 - **Démarche de mise en conformité** en lien avec la Réglementation Générale sur la Protection des Données (RGPD) sera initiée en 2019 ;
 - **Mise en place des données publiques** sur la plateforme Open Data de Manche Numérique ;
 - **Finalisation de l'inventaire du parc informatique** ;
 - **Développement des outils de sécurisation des réseaux** ;
 - **Développement de l'utilisation des outils Open Source** au sein de la collectivité.



Zoom sur le site internet www.cocm.fr

Les objectifs du nouveau site internet :

- Un lien avec les administrés, disponible en tout temps et accessible de partout
- Une mise à jour des actualités centralisée et simplifiée
- Une conformité par rapport aux standards du web et aux obligations légales

Conception et mise en œuvre du site internet



50 % du temps de travail de l'agent responsable du service informatique

Budget par année



1 500 €

Hébergement

1 000 €

Outils de conception

500 €

LE PROJET DE TERRITOIRE ET LES POLITIQUES CONTRACTUELLES

Les élus de la Communauté de Communes ont engagé une réflexion dans le cadre de l'élaboration du Contrat de Territoire conclu avec la Région Normandie et le Département de la Manche. La construction du contrat s'est appuyée sur la stratégie locale de développement du territoire souhaitée par les élus locaux, à savoir : garantir la présence d'équipements et de services au public ; soutenir l'attractivité et la compétitivité du territoire par l'investissement public ; et valoriser le rôle de centralité assuré par les centres-bourgs du territoire. Le protocole d'accord du Contrat de Territoire 2017-2021 a été signé le 6 décembre 2018. Un programme d'actions sur le territoire a été planifié en 3 axes :

AXE 1 - RENFORCER LA COHÉSION SOCIALE PAR UN MAILLAGE DU TERRITOIRE EN ÉQUIPEMENTS SPORTIFS COMPLÉMENTAIRES

Objectifs :

- Corriger les inégalités d'offre d'équipements sportifs et d'accès à la pratique sportive,
- Développer la qualité de la pratique sportive, tant compétitive que de loisirs, qui joue un rôle essentiel dans les domaines de l'enseignement, de l'insertion, de la santé et de la prévention, du tourisme, de l'économie locale et plus généralement de la cohésion sociale.



Réhabilitation du gymnase communautaire à Périers

Maître d'ouvrage : Communauté de Communes Côte Ouest Centre Manche



Construction d'une salle sportive intercommunale à Créances

Maître d'ouvrage : Communauté de Communes Côte Ouest Centre Manche



Aménagement de l'espace sports mécaniques du Karting à Lessay

Maître d'ouvrage : Commune de Lessay



Actions en faveur de la cohésion sociale : Actions Territoriales en faveur de la Jeunesse, actions relatives au Plan Local Autonomie (PLA), plateforme de mobilité... sur le territoire

Maître d'ouvrage : Communauté de Communes Côte Ouest Centre Manche

AXE 2 - FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE

Objectifs :

- A partir de leurs potentiels, aider les entreprises locales à se développer au travers de dispositifs d'aides mais également au travers d'actions d'animation et de mise en réseau,
- Offrir des capacités d'accueil des entreprises sur le territoire et favoriser la mise en place d'une démarche collaborative,
- Favoriser l'insertion professionnelle des jeunes dans le tissu économique local.



Aménagement de la Zone d'Activités de l'Etrier à La Haye

Maître d'ouvrage : Communauté de Communes Côte Ouest Centre Manche



Aménagement de la Zone d'Activités Ermisse à Saint-Germain-sur-Ay

Maître d'ouvrage : Communauté de Communes Côte Ouest Centre Manche



Opération Collective de Modernisation (OCM) sur le territoire

Maîtres d'ouvrage : Communauté de Communes Côte Ouest Centre Manche & Communauté de Communes Coutances mer et bocage



Ouverture d'un foyer logement pour jeunes travailleurs – saisonniers et apprentis à Créances

Maître d'ouvrage : Commune de Créances



Aide à l'entreprise CRÉALINE à Lessay

Maître d'ouvrage : Entreprise Créaline

Objectifs :

- Mettre en place un maillage du territoire communautaire favorisant l'égal accès des services.
- Proposer une offre de services diversifiée et mutualisée répondant aux besoins de proximité de la population et favorisant l'installation de nouveaux habitants.
- Améliorer l'efficacité énergétique du patrimoine des collectivités territoriales afin de réduire les coûts de consommation d'énergie des bâtiments publics et leurs émissions de CO2.
- Améliorer la qualité des eaux du territoire.



Rénovation thermique de la maison intercommunale à La Haye

Maître d'ouvrage : Communauté de Communes Côte Ouest Centre Manche



Réaménagement du parc Tollemer et des abords de la mairie (AMI centre bourg) à Périers

Maître d'ouvrage : Commune de Périers



Aménagement et valorisation du Parc en lien avec le château et le marais à Pirou

Maître d'ouvrage : Commune de Pirou



Extension du Pôle de Santé Libéral Ambulatoire (PSLA) à La Haye

Maître d'ouvrage : Communauté de Communes Côte Ouest Centre Manche



Étude - Transformation de l'ancien cinéma en salle multiculturelle à Périers

Maître d'ouvrage : Établissement Public Foncier de Normandie



Travaux d'extension du réseau d'assainissement collectif à Bretteville-sur-Ay

Maître d'ouvrage : Commune de Bretteville-sur-Ay



Animation de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) 2018-2023 sur le territoire

Maître d'ouvrage : Communauté de Communes Côte Ouest Centre Manche



Aménagement de la place du Champ de Foire avec création d'une halle couverte à La Haye

Maître d'ouvrage : Commune de La Haye



Travaux d'extension du réseau d'assainissement collectif à Créances

Maître d'ouvrage : Commune de Créances



Création d'une esplanade festive sur la place de la Précourerie à Périers

Maître d'ouvrage : Commune de Périers



Création d'une salle pluriculturelle à La Haye

Maître d'ouvrage : Commune de La Haye



Travaux d'extension du réseau d'assainissement collectif à Millières

Maître d'ouvrage : Commune de Millières

Chiffres clefs



21 projets inscrits au contrat de territoire



10 maîtres d'ouvrage impliqués



11 652 080 € d'investissements



52 % (taux prévisionnel) d'aides publiques

Les affaires économiques

Le développement économique

Les missions

Compétence obligatoire, le développement économique soutient la création et le développement d'entreprises, contribue au maintien et à la création d'emploi ainsi qu'à l'attractivité du territoire. À ce jour, les missions du service développement économique s'articulent autour de la gestion et de la commercialisation des zones d'activités et de l'accompagnement des entreprises, principalement via l'Opération Collective de Modernisation (OCM).

Les réalisations 2018

- **Concrétisation de la commercialisation de deux parcelles** sur les zones d'activités de La Mares aux Raines (2 065 m²) à Périers et de Gaslondes (1 881 m²) à Lessay.
- **Vente du bâtiment agro-alimentaire** situé dans la Zone du Carrousel à La Haye.
- **Développement des réserves en foncier économique** avec la signature d'une convention de maîtrise d'ouvrage déléguée avec la Commune de Saint-Germain-sur-Ay pour la réalisation de la zone d'activités Ermisse (7582 m²) et l'achat de parcelles (45 580 m²) auprès de l'Etablissement Public Foncier de Normandie en vue de la création de la zone d'activité de l'Etrier à La Haye.
- **Nouvelle Opération Collective de Modernisation lancée** pour la période 2018-2021 en partenariat avec la Communauté de Communes Coustances Mer et Bocage.

Les perspectives 2019

- **Poursuite du développement et de la commercialisation des zones d'activités.**
- **Lancement et mise en œuvre d'une étude visant à élaborer une stratégie de développement économique et touristique** : cette étude a pour objectif de doter la Communauté de Communes d'un projet visant à renforcer le développement et l'attractivité du territoire pour les dix prochaines années. Cette démarche sera l'occasion de renforcer les liens avec les entreprises et acteurs économiques locaux.
- **Elaboration d'une stratégie en matière d'écologie industrielle et territoriale** : travail engagé par le service développement économique, en transversalité avec le service développement durable, et grâce à un accompagnement de la Région et de l'ADEME.

Chiffres clefs



9 entreprises soutenues par Initiatives Centre Manche



3 946 m² de terrains commercialisés



572 400 € de recettes liées à la vente de foncier et d'immobilier d'entreprise



8 entreprises soutenues dans le cadre de l'OCM



avec **33 123,25** € de soutien aux entreprises



dont **6 074,80** € de soutien de la Communauté de Communes

L'aménagement numérique du territoire

Les missions

En matière d'aménagement numérique, la Communauté de Communes adhère au syndicat mixte Manche Numérique qui se charge notamment du déploiement du réseau de fibre optique sur le territoire. Au sein de son Schéma Directeur d'Aménagement Numérique (SDAN), le syndicat mixte a fixé des objectifs de couverture du territoire en infrastructures numériques et de débit à atteindre. Les conventions initiales signées avec les Communautés de Communes en 2014-2015 définissent les périmètres de déploiement et les plans de financement.

Les réalisations 2018

- **Manche Numérique a actualisé le SDAN** réalisé en 2011, permettant ainsi de revoir les modalités de déploiement du FTTH (Fiber To The Home : fibre optique). Ont ainsi été mis à jour le nombre de prises à déployer, le coût, les recettes et le calendrier de déploiement.

- Ce SDAN prévoit, pour la phase 1 en cours, 8 629 prises pour le territoire Côte Ouest Centre Manche contre 7 800 dans sa version initiale.

- La subvention de la Communauté de Communes passe ainsi de 760 299 € (dont 594 982 € déjà versés) à 1 120 465 €, soit une participation supplémentaire de 360 166 € versée sur 6 ans à compter de 2021.

- Sur le terrain, le déploiement prévu a été finalisé sur le secteur de Lessay et les prises ont été ouvertes à la commercialisation en 2018. Dans le même temps, les travaux pour le déploiement du réseau sur l'ancien secteur de Périers se sont poursuivis.

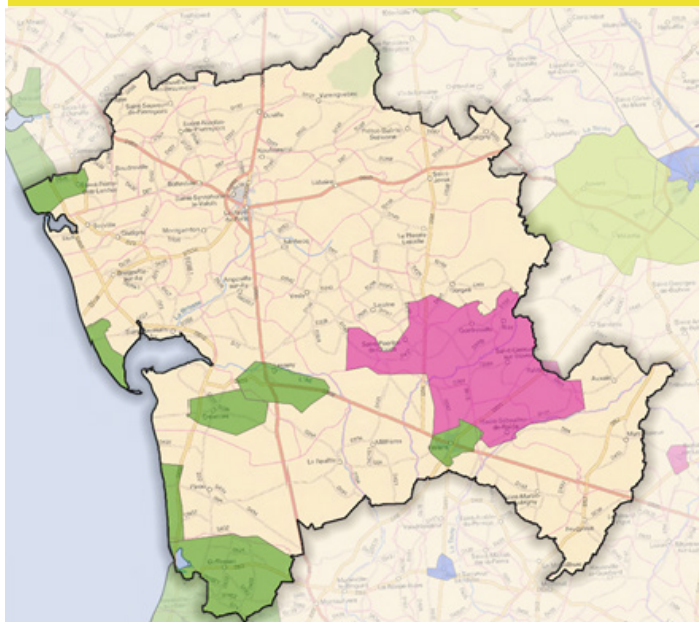
Les perspectives 2019

- **Ouverture à la commercialisation du réseau FTTH** sur le secteur de Périers (1300 prises) et de Saint-Germain-sur-Sèves (680 prises).

- **Réalisation des études de piquetage sur le secteur de La Haye** : début des travaux de construction des prises prévues sur le secteur de La Haye annoncé pour 2020.

Programme FTTH sur le territoire Côte Ouest Centre Manche

Données Manche Numérique



En commercialisation

5 450 prises

En levée de réserve

593 prises

Taux de pénétration

(nombre d'abonnements / nombre de prises)

5,76 %

LÉGENDE

- Travaux en cours
- Travaux achevés - Levée des réserves
- Travaux achevés - Remis au délégataire
- Zones ouvertes à la commercialisation

Le développement touristique

L'office de tourisme

Les missions

Selon le code du tourisme, les offices de tourisme exercent quatre missions de base que sont : l'accueil, l'information et le conseil aux visiteurs ; la communication, la promotion et l'animation du territoire ; la mise en réseau des acteurs locaux du tourisme ; et l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie touristique. En 2018 et depuis sa création, Côte Ouest Centre Manche Tourisme a concentré ses actions autour de l'accueil et de l'information des visiteurs, de la communication et de la mise œuvre d'animations.

Les réalisations 2018

- **Maintien des conditions d'accueil et d'information touristique** au sein de ses deux Bureaux d'Information Touristique (BIT) permanents à Lessay et La Haye, et de ses quatre BIT saisonniers (ouverts en juillet et août) à Créances, Périers, Pirou et Saint-Germain-sur-Ay.
- **Des outils de communication et de promotion ont été développés** afin de renforcer sa mission d'information : Guide de séjour en français et en anglais/allemand, agenda des animations, guide des hébergements, sets de table, cartes postales et campagne photo réalisée pendant l'été pour enrichir les outils.
- **Animations du territoire** : offre de sorties nature et de visites guidées élaborée et proposée au public à chaque période de vacances scolaires.
- **Poursuite de l'accompagnement des hébergeurs** : réalisation de visites conseils, accompagnement aux déclarations taxes de séjour et promotion avec des outils de communication.

Les perspectives 2019

- Les six **BIT** sont maintenus pour la saison 2019 avec une démarche permanente de renforcement de la qualité d'accueil et d'information.
- En matière d'**animation et de développement de l'offre touristique**, l'office de tourisme engage des actions autour :
 - du **tourisme de mémoire** à l'occasion du 75^{ème} anniversaire du Débarquement et de la bataille de Normandie ;
 - de la valorisation du **vélo** et de l'offre de cyclotourisme ;
 - de la mise en valeur du **patrimoine bâti** du territoire.
- 2019 marquera également le **lancement de l'étude** visant à l'élaboration d'une stratégie de développement économique et touristique.

Chiffres clefs



21 animations nature et patrimoine organisées (hors visite de l'abbaye)



avec **594** personnes



726 personnes ont participé à une visite guidée (groupe et individuelle) à l'abbaye de Lessay



15 080 visiteurs accueillis dans les six BIT



16 878 visiteurs uniques sur le site internet de l'Office de Tourisme

La gestion des gîtes communautaires

Les missions

La Communauté de Communes gère deux villages de gîtes, à savoir :

- **Le village « les Pins » basé à Lessay** (8 gîtes de 4 personnes et 2 gîtes de 9 personnes) : il est toujours propriété de la commune de Lessay mais sa gestion et sa commercialisation sont assurées par la Communauté de Communes depuis février 2017.
- **Le village « les Dunes » situé à Créances** (10 gîtes de 4 personnes et 2 gîtes de 6 personnes) : il a été construit par l'ancienne Communauté de Communes du Canton de Lessay au début des années 2000.

Les réalisations 2018

VILLAGE DE GÎTES « LES PINS » À LESSAY

- **Commercialisation par l'agence d'attractivité Latitude Manche** qui prend une commission de 15 % sur les montants encaissés et de 8 % dans le cas des apports d'affaires.
- **Ouverture à la location toute l'année**, sauf du 14 décembre 2018 au 14 janvier 2019 :
 - Location à la semaine de gîtes de 4 personnes entre 236 € et 382 € et des gîtes de 9 personnes entre 279 € et 454 € ;
 - Possibilité de réserver des courts-séjours sur la base minimale de 2 nuitées.
- **Améliorations des conditions d'accueil des gîtes** en fin d'année avec le renouvellement complet de la vaisselle et l'achat de linge ainsi que de protections de la literie.
- **Classement du village en meublé de tourisme 1 étoile** en novembre : le village bénéficie déjà du label commercial Clévacances en 1 et 2 clés selon la capacité d'accueil et le confort des gîtes.
- **Autorisation par les élus de la location en direct des gîtes** pour répondre à des besoins exceptionnels (relogement d'urgence) et dans le cadre des solutions d'hébergements temporaires à destination d'actifs en mobilité professionnelle présents sur le territoire communautaire. 12 semaines cumulées ont été enregistrées par le biais de la location d'urgence.

VILLAGE DE GÎTES « LES DUNES » À CRÉANCES

- **Commercialisation par l'agence allemande Inter-Chalet** depuis 2015 qui prend une commission de 25 % sur les ventes et une commission de 20 % en cas d'apport d'affaires.
- **Gestion des réservations** du 24 mars au 10 novembre 2018. En dehors de cette période, le village (classé 2 étoiles) est mis en hivernage et permet aux agents techniques de procéder à des travaux et aménagements. Pour la saison 2018 :
 - Location à la semaine des gîtes de 4 personnes entre 245 € et 550 € et des gîtes de 6 personnes entre 275 € et 610 € ;
 - Instauration de tarifs courts-séjours du 24 mars au 2 juin et du 8 septembre au 10 novembre 2018.

Les perspectives 2019

- **Renforcement de la formation des deux agents responsables des villages de gîtes** : ceci a pour objectif de faciliter les tâches administratives et de renforcer l'attractivité du territoire par un accueil personnalisé de la clientèle.
- **Développement du service conciergerie** et proposition à la location, en plus des draps, le linge de toilette (draps de bain et serviettes). Pour cela, le service Gîtes passe par une entreprise de blanchisserie.

Chiffres clefs

Village « Les Pins » à Lessay



Village « Les Dunes » à Créances



L'aménagement durable du territoire

L'urbanisme

Les missions

Le service urbanisme a pour mission l'élaboration, la modification et la révision des documents d'urbanisme de la Communauté de Communes.

Les réalisations 2018

- **Reconduction de la transformation du Plan d'Occupation des Sols (POS) de Pirou en Plan Local d'Urbanisme (PLU).**
- **Approbation du PLUi de l'ex Communauté de Communes de La-Haye-du-Puits (CdC LHDP) le 11 octobre 2018 et abrogation des cartes communales.** Il est opposable depuis le 12 novembre 2018, date de la dernière mesure de publicité, et applicable sur l'ensemble des communes. Toutes les communes de l'ex CdC LHDP sont dotées du Droit de Préemption Urbain (DPU) ;
- **Arrêt du projet du PLUi Sèves-Taute le 31 mai 2018 par le conseil communautaire ;** consultation des communes du territoire à l'été, et des Personnes Publiques Associées à l'automne.
- **Volonté de maintenir le Règlement Local de Publicité intercommunal (RPLi) initié par l'ex CdC LHDP** malgré la censure du Conseil d'Etat sur les dispositions de la loi ELAN (Evolution du Logement et Aménagement Numérique) qui aurait permis l'approbation du RPLi. La collectivité espère une réponse du législateur en 2019.

Les perspectives 2019

- **Purge du délai de recours de 2 mois et traitement d'éventuels contentieux** pour le PLUi de l'ex CdC LHDP.
- **Travail visant à faciliter l'appropriation du nouveau PLUi** devra être mené auprès des communes et des habitants, au travers de la diffusion du Cahier de Recommandation et le téléversement du dossier sur le Géoportail de l'Urbanisme pour une meilleure accessibilité de l'information au public.
- **Rédaction du mémoire en réponse et des notes complémentaires avec le COPIL PLUi Sèves-Taute**, en vue de la préparation de l'enquête publique et de la sollicitation du Tribunal Administratif pour désignation d'une commission d'enquête au printemps, afin d'assurer une mise à l'enquête publique courant mai-juin 2019. L'approbation du document est envisagée pour Septembre 2019 .
- **Poursuite du projet du PLU Pirou** qui est en attente de retour de l'étude Zone Humide.



Zoom sur la réorganisation du service

Le départ annoncé des deux actuels chargés de mission, en septembre 2019, amène la collectivité à réenvisager le fonctionnement du service et définir un nouveau calendrier, notamment pour le PLUi de l'ex Communauté de Communes du Canton de Lessay. Il a été décidé d'assurer une longue période de tuilage avec le futur chargé de mission urbanisme et de travailler l'écriture du cahier des charges ainsi que de lancer le marché avant la fin d'année 2019. Les élus souhaitent que le choix définitif du futur bureau d'études soit opéré par la prochaine équipe suite aux élections de 2020.

Les missions

Le service a pour mission d'impulser une nouvelle démarche de Développement Durable et de transition énergétique en lien avec l'obligation réglementaire d'élaborer un Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), à l'échelle communautaire.

Les réalisations 2018

- Définition des modalités d'élaboration du PCAET ;
- Solde d'une convention « Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte » (TEPCV)
- Constitution d'un dossier de demande de subvention en vue de la signature d'une convention d'appui financier avec la Région Normandie ;
- Mise en place d'un programme d'animations avec le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) du Cotentin sur la thématique de la pollution lumineuse et de la biodiversité nocturne ;
- Lancement de la consultation et désignation des bureaux d'études pour les phases de diagnostic et d'Évaluation Environnementale Stratégique itérative au PCAET.
- Organisation de l'édition 2018 du Festival Bulles de Campagne sur la thématique des jardins et de la biodiversité au jardin ;
- Mise en œuvre d'un cadastre solaire avec la Start Up « In Sun We Trust » ;
- Réalisation et restitution de trois études d'opportunité à la mise en œuvre de chaufferies bois-déchet.

Les perspectives 2019

- Formation des élus communautaires et communaux à la transition énergétique ;
- Réalisation des diagnostics du PCAET et restitution auprès des élus et acteurs du territoire ;
- Concertation concernant la définition de la stratégie et du plan d'action du PCAET avec les élus communautaires et communaux, des acteurs économiques, associatifs, agriculteurs, citoyens, etc. ;
- Réalisation des diagnostics des thématiques de la démarche Territoire Durable 2030, notamment pour la stratégie économique et touristique ainsi que l'économie circulaire ;
- Lancement de la démarche interne de développement durable et identification d'ambassadeurs du développement durable.



Zoom sur la démarche « Territoire Durable 2030 » de la Région Normandie

Profitant de l'obligation réglementaire de réaliser un PCAET, la Communauté de Communes a souhaité initier une nouvelle stratégie globale de Développement Durable en s'engageant dans une démarche volontaire « Territoire Durable 2030 ».

Depuis le 27 juin 2018, la Communauté de Communes est officiellement lauréate de l'Appel à Manifestation d'Intérêt « Territoire Durable 2030 » de la Région Normandie.

À ce titre, elle bénéficiera pendant trois ans, au travers d'une convention signée avec la Région, d'un accompagnement technique et financier de 164 034 € pour élaborer et adopter une stratégie de développement durable globale, transversale et ambitieuse à l'échelle du territoire.

Les missions

Le service a pour mission de développer une mobilité durable sur le territoire au travers de deux principaux projets : la création d'une plateforme de mobilité et l'expérimentation d'itinéraires cyclables afin de développer l'usage du vélo sur le territoire pour les déplacements quotidiens, en s'appuyant sur le réseau de voies vertes existantes.

Les réalisations 2018

PROJET DE PLATEFORME DE MOBILITÉ

- **Co-construction d'un projet de plateforme de mobilité** en concertation avec un groupe-projet constitué d'acteurs du champ social, de l'emploi, de la mobilité et d'acteurs institutionnels) ;
- **Etat des lieux des dispositifs de mobilité existants** sur le territoire ;
- **Définition des activités de la plateforme** ;
- **Dimensionnement de la plateforme** en termes de prestations, de moyens humains et matériels ;
- **Définition du budget prévisionnel et du portage de la plateforme** ;
- **Validation du projet de plateforme** en conseil communautaire.

ITINÉRAIRES CYCLABLES

- **Validation du tracé et mise en œuvre du premier itinéraire cyclable entre Périers et l'Étang des Sarcelles** par des panneaux directionnels et un marquage au sol ;
- **Conception et impression d'une carte vélo et d'une fiche pour itinéraire** ;
- **Inauguration du premier itinéraire à l'occasion du festival Bulles de Campagne.**

Les perspectives 2019

PROJET DE PLATEFORME DE MOBILITÉ

- **Recherche de financements** auprès de partenaires financiers (Etat, Région, Département, etc.) et **validation du plan de financement** du projet ;
- **Recrutement d'un(e) coordinateur(trice) de la plateforme de mobilité** ;
- **Mise en œuvre opérationnelle de la plateforme** en vue d'une ouverture au public en janvier 2020.

ITINÉRAIRES CYCLABLES

- **Matérialisation des nouveaux itinéraires cyclables** avant fin juin 2019 ;
- **Création d'une carte vélo et des fiches techniques** pour chaque itinéraire ;
- **Mise en place de stationnements vélos** dans les bourgs communaux et au niveau des pôles communautaires.

Chiffres clefs des itinéraires cyclables



5 nouveaux itinéraires



61 km d'itinéraires cyclables



13 communes concernées



100 % des bourgs équipés sont reliés aux voies vertes

La Plateforme Territoriale de Rénovation de l'Habitat

Les missions

Depuis novembre 2017, la Plateforme Territoriale de la Rénovation Energétique de l'Habitat (PTREH) offre un accompagnement renforcé en matière d'amélioration de l'habitat privé. La Plateforme de Rénovation COCM HABITAT accompagne les particuliers qui s'engagent dans des travaux d'économie d'énergie pour leur permettre de bénéficier de toutes les aides techniques ou financières disponibles. Elle a aussi vocation à mobiliser les artisans locaux pour une montée en puissance de l'offre de travaux performants et les acteurs de l'immobilier ainsi que les banques locales en vue d'une meilleure diffusion de l'information relative aux aides. La collectivité assure l'accueil des particuliers, la coordination et le pilotage de la Plateforme, en lien avec ses partenaires, que sont Les 7 Vents et le CDHAT ou encore SOLIHA dans le cadre de l'OPAH.

Les réalisations 2018

- **Mise en service d'une interface informatique :**
 - 307 contacts
 - 80 logements rénovés avec 644 657 € d'aides publiques pour 1 365 592,61 € de travaux ;
 - 25 logements ont bénéficié de travaux d'adaptation au vieillissement ; 47 logements ont bénéficié de travaux de rénovation énergétique.
- **3 réunions pour les artisans** à Périers, Lessay et La Haye en mars, réunissant 28 entreprises.
- **14 visites individuelles en entreprise.**
- **2 réunions d'information pour les professionnels de l'immobilier et du secteur bancaire** réunissant 12 participants.
- **3 balades thermiques** dans les centres-bourgs de La Haye, Lessay et Périers en février et mars 2018 réunissant 25 personnes.
- Des **outils de communication** ont été réalisés (flyer, panneau de chantier, affiche, etc.).

Les perspectives 2019

- **Consolider les actions** de la Plateforme.
- L'objectif est d'**augmenter à nouveau le nombre de personnes inscrites**, grâce à des actions de communication ciblées.
- Un **court-métrage présentant le fonctionnement de la Plateforme** sera réalisé avec le concours financier des fonds Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV).
- **Des évènements seront programmés** : visites de chantier, participation à Bulles de Campagne, balades thermiques, etc.
- De **nouveaux supports de communication** seront réalisés : autocollants à apposer sur les devis, dépliants sur les éco-matériaux etc.



Zoom sur les rendez-vous personnalisés en entreprise

Le partenariat avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat a permis de contacter 137 entreprises et artisans concernés par l'action de la Plateforme sur le territoire Côte Ouest Centre Manche, ainsi qu'une quinzaine d'entreprises des communes limitrophes. Les 14 rendez-vous individuels avec les responsables des entreprises ont été rendus possibles grâce à l'appui de la CAPEB (Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment). Ces rendez-vous ont permis de faire connaître l'action de la Plateforme. Les entreprises concernées sont mieux informées et orientent plus facilement leurs clients vers la Plateforme COCM Habitat afin qu'ils puissent accéder aux aides leur permettant de financer leurs travaux.

Les missions

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) sur le territoire de l'ancienne Communauté de Communes Sèves-Taute a démarré au mois d'octobre 2017 pour six ans, SOLIHA étant chargé du suivi animation et la coordination étant confiée au chef de projet « revitalisation et habitat ». L'objectif est de traiter 162 logements : 125 logements à Périers et 37 logements dans les communes voisines. L'agence nationale de l'habitat (ANAH) subventionne les travaux d'amélioration énergétique, de maintien à domicile, de rénovation des logements dégradés pour un montant de crédit réservé de 1 681 000 € à destination des propriétaires occupants ou bailleurs. La collectivité abonde de 5 à 20 % les aides ANAH avec une enveloppe prévisionnelle d'aides s'élevant à 312 750 € pour six ans. Un volet urbain consacré à la requalification des voies privées situées dans le centre de Périers est aussi prévu.

Les réalisations 2018

- **Deux demi-journées de permanence mensuelles** permettent des rendez-vous avec le technicien de SOLIHA dans les locaux du pôle communautaire ou sur site.
- **30 logements rénovés** et suivi par l'OPAH, dont 25 logements avec les aides ANAH. Près de 321 869,36 € d'aides pour 672 288,65 € de travaux. Ces derniers concernent 15 rénovations énergétiques, 7 opérations liées au maintien à domicile, 5 opérations de résorption de l'habitat insalubre et 3 ravalements de façade.
- **Dans le cadre du volet « cœurs d'îlot »**, un premier îlot a été diagnostiqué par SOLIHA et par le cabinet ARCHIVIOLETTE. 34 propriétaires ont été associés au travail des bureaux d'études par le biais d'un questionnaire et de deux réunions. Des immeubles vacants de Périers ont fait l'objet d'une étude réalisée par l'EPFN. Les études pour la construction de la salle de convivialité ont démarré en 2018.

Les perspectives 2019

- **Certaines aides peu attribuées en 2018 devront être mises en valeur par le biais d'une communication renforcée** : prime installation des ménages de la ville de Périers, aide pour les propriétaires bailleurs, prime pour l'équipement de logement à destination des jeunes. Il s'agit aussi de cibler les communes sur lesquelles il n'y a pas eu de dossiers de demande d'aide en 2018.
- La **future convention d'îlot** engageant la commune et les copropriétaires de la voie de desserte située au cœur de l'îlot 1 devra être rédigée.
- Un « **journal de l'OPAH** » reprenant les actions engagées à diffuser aux élus et aux partenaires associés est également prévu.



Zoom sur un projet d'amélioration énergétique

Un couple avec trois enfants a fait l'acquisition d'une maison au Plessis-Lastelle, nécessitant des travaux d'amélioration énergétique. Les menuiseries ont donc été remplacées, certains murs périphériques ont été isolés par l'extérieur, ainsi que l'ensemble des combles. Ces travaux ont permis un gain énergétique de 46 %. Suivi dans le cadre de l'OPAH, ce couple a bénéficié des aides de l'ANAH, du Département de la Manche, de la Région Normandie, et de la Communauté de Communes Côte Ouest Centre Manche. Pour 26 766 € de travaux, 16 500 € d'aides ont été attribuées.

Les missions

Depuis le 1^{er} janvier 2018, la Communauté de Communes exerce la compétence obligatoire Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI). Cette évolution réglementaire renforce le pouvoir d'action des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) ainsi que leurs obligations, puisque cette compétence concerne : l'aménagement d'un bassin ou d'une fraction d'un bassin hydrographique ; l'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès ; la défense contre les inondations et contre la mer ; la protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et zones humides ainsi que des formations boisées riveraines. Dans ce cadre, la collectivité réalise depuis plusieurs années des actions visant à conforter le trait de côte afin de limiter le risque de submersion marine sur les secteurs les plus fragiles de son territoire : soit sur les secteurs de Pirou, au nord de la digue, de Créances devant Printania-plage et à Saint-Germain sur Ay, au sud de l'enrochement.

Les réalisations 2018

- **En matière de défense contre la mer**, la collectivité agit sur trois pas de temps différents :
 - **L'urgence** avec les travaux de rechargement en sable sur les trois zones à enjeux forts. Mobilisation d'au moins 17 000 m³ pour un coût maximal de 50 000 € TTC, afin de réduire l'érosion des massifs dunaires et de consolider les épis en bois réalisés en 2017.
 - **Les courts et moyens termes** avec l'étude hydrosédimentaire en co-réalisation avec la Communauté de Communes Coutances Mer et Bocage. Elle permettra de comprendre le fonctionnement des sous-cellules hydrosédimentaires de Geffosses, de Saint-Germain-sur-Ay et de Surville, afin de définir les systèmes d'endiguement à protéger et de déduire les actions les plus efficaces à mettre en œuvre.
 - **Les moyens et longs termes** à travers la démarche « Notre littoral pour demain » menée avec les EPCI situés à Granville et Flamanville pour anticiper l'évolution du littoral à 20, 50 et 100 ans.

Les perspectives 2019

- **Mise en œuvre des décisions prises par le Conseil communautaire :**
 - **Les travaux de rechargement** confiés à l'entreprise ROUTIERE Perez, située à Condé sur Noireau, seront réalisés, après avis de l'autorité environnementale, au printemps 2019, en bénéficiant d'aides de l'Etat à hauteur de 65 % du coût global.
 - **La reprise des épis en bois tressé** sera achevée au cours du premier trimestre pour un montant de l'ordre de 8 500 € TTC, financés à 80 % par l'Etat.
 - Bien que ralentie par la nécessité de redéfinir la méthodologie envisagée au vu des résultats des études en cours sur d'autres territoires, **l'étude hydrosédimentaire devrait être lancée** dans le courant de l'année 2019.
- **La démarche « Notre littoral pour demain » va aboutir** en 2019 avec l'adoption de la stratégie collective d'adaptation aux conséquences du changement climatique sur le littoral ouest du Cotentin.

Chiffres clefs



25 km de côte sableuse hors intérieur des havres



19 000 m³ de sédiments à recharger



3 havres



180 651 € de subventions pour des actions communautaires liées à la défense du littoral

Les missions

La Communauté de Communes dispose d'un territoire où la gestion des cours d'eau est très hétérogène. Par conséquent, afin d'aboutir rapidement à une situation harmonisée, les deux techniciens rivières communautaires œuvrent sur le terrain pour disposer d'un diagnostic précis et mettre en place des actions permettant d'aboutir à un bon état des cours d'eau. Ils ont donc pour missions d'élaborer et d'animer les programmes de restauration et d'entretien des cours d'eau. Ils en assurent la préparation par des diagnostics préalables, des négociations avec les riverains et les exploitants des parcelles concernées ; mais aussi le contrôle du bon déroulement des chantiers et le suivi des travaux après leur réalisation. Ils mènent par ailleurs des actions d'information et de sensibilisation grâce à une approche transversale des problèmes liés aux hydrosystèmes. Ils assurent aussi des missions de conseils techniques et administratifs auprès des particuliers, communes, ou associations ayant des projets relatifs aux cours d'eau.

Les réalisations 2018

- **Programme de restauration des bassins versants de la Sèves et de la Taute** : trois cours d'eau ont été restaurés en 2018 (la Taute, le Cambernon et la Jupinière). En accompagnement, des indicateurs de suivi ont été mis en place afin d'évaluer l'efficacité de ces aménagements.
- **Sur les bassins des havres de Saint-Germain-sur-Ay et de Geffosses** : des interventions d'entretien ont été réalisées sur les rivières sensibles à la prolifération végétale. Ce même bassin a également fait l'objet de prélèvements et d'analyses d'eau en collaboration avec le Conseil départemental de la Manche afin d'identifier les secteurs vulnérables au niveau bactériologique.
- **Concernant les affluents de la Douve et le bassin du havre de Surville** : la dernière phase de restauration hydromorphologique du Buisson a été menée sur la commune déléguée de Bolleville, ce qui a permis d'améliorer la qualité des habitats aquatiques tout en restaurant les connexions latérales. Le diagnostic de l'ensemble de ces cours d'eau a été entamé par la Senelle, le reste du bassin sera diagnostiqué en 2019.


Les perspectives 2019


- **Le programme de restauration des bassins de la Sèves et de la Taute concernera sept cours d'eau** : la Taute, le Cambernon, le Briquebost, le Mouloir, le Beaucoudray, la Liotterie et la Meule.
- **Le diagnostic des affluents de la Douve et du havre de Surville devra être complété** en vue de lancer une procédure de Déclaration d'Intérêt Général (DIG).
- **Un diagnostic sur les ouvrages du bassin du havre de Saint-Germain-sur-Ay** serait intéressant à mener afin de joindre ces travaux à la même DIG.
- **Les travaux d'entretien seront poursuivis sur le bassin du havre de Saint-Germain-sur-Ay**, dans le but de maintenir l'écoulement naturel des eaux.

Chiffres clefs

Le Cambernon, la Jupinière et la Taute


Restauration classique


 21,5 km

 130 000 €

Bassins du havre de Saint-Germain-sur-Ay

Entretien des cours d'eau


 31 km de berges


 21 400 €

Le Buisson

Restauration hydromorphologique

 1,4 km

 50 400 €

 900 tonnes de cailloux

Les espaces naturels

Les missions

Le territoire communautaire abrite une richesse écologique importante et fragile, en témoigne notamment la présence de deux réserves naturelles nationales et de quatre sites appartenant au réseau européen Natura 2000, permettant une meilleure prise en compte des enjeux de biodiversité dans les activités humaines. La Communauté de Communes participe ainsi à la gestion de nombreux espaces naturels à travers ses compétences optionnelles liées à la protection et la mise en valeur de l'environnement. Dans ce cadre, la collectivité s'est engagée via des conventionnements « Natura 2000 » avec l'Etat, la Région Normandie et l'Europe pour la réalisation d'actions, ponctuelles ou régulières, visant à préserver la biodiversité en protégeant un certain nombre d'habitats et d'espèces représentatifs. Ces habitats et espèces sont annexés à la directive européenne oiseaux et à la directive européenne habitats-faune-flore. Parallèlement, la Communauté de Communes intervient également sur des espaces naturels dans le cadre de l'entretien des sentiers de randonnée et d'interprétation, des aménagements liés au tourisme « nature » ou à la sécurité incendie au sein des forêts communales. Des dispositions particulières (désherbage mécanique, outils électriques, gestion différenciée) permettent de limiter l'impact des interventions sur le milieu naturel.


Les réalisations 2018


- **Déjà signataire de 5 contrats Natura 2000**, la Communauté de Communes a souhaité répondre, en collaboration avec le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) du Cotentin, à un nouvel appel à projet publié en début d'année 2018 par la DREAL de Normandie afin de réaliser des actions de protection douce (fascinage, pose de ganivelles) des massifs dunaires sur le site Natura 2000 « Havre de Saint-Germain sur Ay et landes de Lessay ». Ces contrats permettent de bénéficier de financements de l'Europe et de l'Etat à hauteur de 80 ou 100 % du coût des actions visant à sauvegarder la biodiversité.
- **Le programme annuel de nettoyage raisonné des plages** a été mis en œuvre comme les années précédentes avec des actions de collecte, des animations pour sensibiliser le public à l'intérêt des laines de mer et un suivi ornithologique assuré par le GONm (Groupe Ornithologique Normand) pour mesurer l'évolution de la population de gravelots sur le littoral communautaire.


Les perspectives 2019

- Les actions inscrites au sein des différents contrats se poursuivront afin de maintenir en bon état de conservation ces espaces naturels remarquables. Parallèlement, la Communauté de Communes participera à l'élaboration du futur document unique de gestion du site Natura 2000 « Littoral ouest cotentin : de Saint-Germain sur Ay au Rozel » regroupant au sein d'un même plan de gestion les objectifs visés par le Conservatoire du littoral pour les terrains dont il est propriétaire et les aspirations des acteurs du site Natura 2000 pour lequel le Conservatoire assure les missions d'animation.
- Le nettoyage annuel des plages sera reconduit avec le maintien des actions de collecte sur le havre de Saint-Germain sur Ay et la relance d'opérations bénévoles de ramassage des déchets dans le havre de Surville, où l'accumulation est remarquable en fond de havre. Une démarche initiée en 2018 sur le havre de Geffosses va être relancée en 2019.


Chiffres clefs

 **7** familles différentes de paysages présentes

 Près de **25 %** de la surface communautaire en zone protégée

 **11** classements différents liés à la protection des espaces naturels sur le territoire

Dépenses liées à la gestion des espaces naturels

 **43 165 €**

Subvention pour les actions

 **82 %**

Les missions

La Communauté de Communes exerce la compétence « collecte et traitement des déchets » sur les territoires de La Haye et de Lessay. Cette compétence est en partie déléguée à des prestataires privés dans le cadre de marchés publics qui arrivent à échéance le 31 décembre 2019. Les compétences « traitement des ordures ménagères, transport et traitement des déchets ménagers recyclables » et « transport et traitement des déchets collectés en déchetterie » de l'ancienne Communauté de Communes Sèves-Taute ont été transférées au Syndicat Mixte du Point Fort. La Communauté de Communes exerce donc uniquement la compétence « collecte et transport des ordures ménagères » sur le territoire de Périers.

Les réalisations 2018

- Depuis la fusion, une **réflexion est menée sur la gestion des déchets** dans le but d'harmoniser le service :
 - Un **nouveau règlement intérieur unique** pour les deux déchetteries communautaires est entré en vigueur le 1^{er} septembre 2018.
 - Dans le cadre du renouvellement des marchés publics, plusieurs pistes de réflexion sont étudiées pour **se mettre en conformité avec la réglementation** et favoriser au maximum le tri tout en stabilisant les coûts.
 - Une réflexion sur **l'harmonisation des consignes de tri et du mode de collecte des déchets recyclables** a également été menée.

+ d'informations : cf. Annexes - « Rapport 2018 relatif au prix et à qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ».

Les perspectives 2019

- La loi de transition énergétique de 2015 généralise **l'extension des consignes de tri sur les emballages en plastique** à l'horizon de 2022 et fixe comme **objectif en 2025 la valorisation de 65 % des déchets non dangereux**, non inertes. Le parc des centres de tri actuels nécessite donc une évolution afin d'être modernisé et davantage industrialisé en particulier pour rendre possible le tri d'un flux entrant qui va évoluer en volume, mais également dans sa composition. Une étude territoriale de la fonction de tri englobant le département de la Manche, une partie du Calvados et de l'Orne a donc été menée pour fournir l'ensemble des éléments d'aide à la décision aux élus afin d'identifier, parmi plusieurs scénarios, le scénario optimal d'organisation du tri pour le déploiement de l'extension des consignes de tri à l'échelle de ce territoire. Un positionnement devra être pris en 2019.

Chiffres clefs

Déchets collectés sur le territoire communautaire



16 720 tonnes

dont 13 121 tonnes sur les secteurs de La Haye et Lessay

Déchets valorisés sur les secteurs de La Haye et Lessay



5 656 tonnes

Outils pour les habitants du territoire communautaire



1 calendrier des modalités de collecte des déchets distribué dans chacun des foyers



67 composteurs individuels mis à disposition

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif

Les missions

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) est chargé de :

- Sensibiliser les usagers sur les risques liés aux dysfonctionnements des dispositifs d'assainissement non collectif ;
- Conseiller et accompagner les particuliers dans la mise en place de leur installation d'assainissement non collectif ;
- Contrôler les installations d'assainissement non collectif.

L'action du SPANC vise à protéger la qualité des nappes d'eaux superficielles et souterraines qui reçoivent les eaux usées traitées par des dispositifs d'épuration et d'infiltration par le sol.

Les réalisations 2018

- **La technicienne SPANC a travaillé en régie** sur la totalité de l'année 2018.
- En avril 2018, **l'agent administratif est parti** (12h par semaine) et **le service a recruté un nouvel agent administratif** (mi-temps).
- **Une harmonisation du service a été réalisée sur le territoire, un nouveau règlement** a été voté avec des tarifs identiques pour la totalité du territoire et **un contrôle de bon fonctionnement** prévu sur une période de 8 ans. L'ensemble des installations devra donc être contrôlé entre 2019 et 2026.
- Un nouveau logiciel terrain a été acquis fin 2018, afin d'optimiser le fonctionnement du service.
- Le SPANC a réalisé les contrôles suivants :
 - Diagnostics et Bon fonctionnement : 195 dossiers
 - Conception : 59 dossiers
 - Réalisation : 115 dossiers

Les perspectives 2019

- **Le service suivra une formation pour la mise en place du nouveau logiciel terrain** et modèlera le logiciel au mode de fonctionnement du SPANC.
- **Un marché sera lancé pour réaliser une partie des contrôles de Bon Fonctionnement** afin de soutenir la technicienne et de respecter les objectifs souhaités.
- **Le contrôle de Bon Fonctionnement reprendra pour les contrôles de plus de 8 ans.** La campagne commencera par les communes de Geffosses, Pirou et sur l'ancien secteur de Périers.
- **Le 11^{ème} programme des subventions de l'agence de l'eau débutera en 2019**, les critères d'éligibilité et le mode de fonctionnement seront transmis en début d'année 2019.



Zoom sur les subventions Agence de l'eau Seine-Normandie

Le 10^{ème} programme de l'Agence de l'Eau subventionne à hauteur de 50 % du coût de l'étude de filière et de 60 % du montant des travaux. En 2017, le service avait 41 dossiers subventionnés pour lesquels les travaux devaient être réalisés avant fin décembre 2018 : 39 dossiers ont donné suite à la réalisation de travaux et 2 dossiers ont perdu leur subvention. En 2018, une nouvelle campagne a été réalisée, 40 dossiers ont été déposés pour une demande de subvention. Un dossier a été refusé car situé sur la commune de Périers, qui n'est pas éligible à ce type de subvention. Les 39 autres dossiers ont été retenus.

L'entretien du patrimoine bâti et la gestion des espaces verts

Les missions

Les services techniques communautaires participent à l'entretien des locaux construits et/ou exploités par la Communauté de Communes dans le cadre de l'exercice de ces compétences. Ainsi, les agents du service bâtiments interviennent en réponse aux dysfonctionnements constatés que ce soit sur les établissements de santé, les équipements sportifs ou touristiques, les bâtiments administratifs ou dédiés à la petite enfance. Les services techniques entretiennent ces différents équipements, à travers des travaux de rafraîchissement, d'entretien préventif courant et d'opérations de surveillance liées aux obligations réglementaires des établissements recevant du public. Parallèlement, des équipes sont affectées à la gestion des espaces verts aménagés près des bâtiments communautaires et des terrains de sports non couverts mais également des zones d'activités, des sites naturels aménagés (lac des bruyères à Millières, havre de Geffosses), des espaces de loisirs de plein air et des dispositifs de lutte contre les feux de forêt.

Les réalisations 2018

- Afin d'optimiser le fonctionnement des services, du **matériel a été renouvelé ou complété** (outillage, matériel roulant...) et une nouvelle débroussailleuse mécanique a été acquise offrant un meilleur rendement pour la réalisation des opérations de broyage des fossés, des accotements et des différents espaces enherbés.
- Parallèlement aux actions réalisées en régie, la Communauté de Communes a confié l'entretien manuel des sentiers de randonnée à l'association d'insertion de Carentan, ABEC, pour 33 000 €.
- Outre les premières interventions sur les pannes, **les services techniques assurent la coordination et le suivi des prestataires missionnés pour assurer l'entretien obligatoire des dispositifs de chauffage, d'ouverture automatique et de ventilation** ainsi que les organismes chargés des différents contrôles réglementaires. Les services techniques collaborent également avec le Centre Intercommunal d'Action Sociale pour la surveillance des locaux dédiés à l'accueil des seniors (résidence autonomie et EHPAD).

Les perspectives 2019

- Compte tenu de la charge de travail des équipes techniques et des moyens disponibles, une réflexion a été initiée pour étudier les **possibilités de délégation d'actions ou d'opérations** en fonction de la réactivité et de la technicité nécessaires et au vu de la nouvelle configuration territoriale. Cette étude sera menée sur le volet « entretien du patrimoine bâti » ainsi que pour la gestion des espaces verts.
- **L'évolution de la situation du Golf Centre Manche** va également nécessiter une implication importante des services techniques afin d'assurer une gestion du site répondant aux attentes des élus communautaires et des usagers.

Chiffres clefs



12 ETP affectés aux services techniques



2 centres techniques communautaires

Les missions

Les services techniques communautaires assurent le suivi des travaux menés pour le compte de la Communauté de Communes, que la réalisation soit assurée en régie ou par des entreprises prestataires. De plus, si les projets d'envergure bénéficient d'une maîtrise d'œuvre externe, les travaux de moindre ampleur sont coordonnés directement par les services communautaires, sous la responsabilité du Vice-président en charge des travaux et des services techniques. Ces travaux peuvent concerner la construction ou la réhabilitation de bâtiments ou d'équipements, l'aménagement de zones d'activités ou la réalisation de travaux de terrassement et de réseaux dès lors qu'ils relèvent de l'exercice de compétences communautaires.

Les réalisations 2018

EQUIPEMENTS SPORTIFS

- **La rénovation du gymnase communautaire de Lessay** s'est achevée avec la mise en accessibilité des espaces extérieurs et la reprise des voiries permettant d'inaugurer ce projet en décembre.
- **Les travaux de construction de la salle sportive communautaire située à Créances**, débutés en septembre 2017, se sont déroulés au cours de l'année avec une livraison, dans un délai inférieur au planning initial, en septembre 2018 permettant d'accueillir les premiers usagers lors de la reprise des activités à la rentrée scolaire.
- **La rénovation complète de la halle polyvalente Jacques Lair à La Haye** a été initiée à l'été 2018 pour un coût global d'environ 1 000 000 €.
- **L'école de char voile a bénéficié d'aménagements** avec la création, par les services techniques (hors travaux de couverture), d'un abri, en extension de l'existant, pour offrir de nouvelles possibilités de stockage et favoriser la pratique du char à voile et du kayak.

Les perspectives 2019

- **L'achèvement de la rénovation de la halle Jacques Lair** offrira de meilleures conditions pour les usagers scolaires et associatifs avec la mise en accessibilité et l'isolation du bâtiment, la mise en place d'un chauffage, la création d'un nouveau local de rangement, la modernisation des vestiaires et la reprise du sol sportif.
- **La rénovation du siège communautaire situé à La Haye**, en adaptant les locaux aux nouvelles conditions d'occupation avec la transformation d'un ancien logement notamment, et la création d'extensions au pôle de santé libéral ambulatoire de La Haye. Ces agrandissements permettront de créer d'une part une unité dentaire et d'autre part d'offrir de meilleures conditions d'accueil aux médecins, internes et remplaçants.
- **Des travaux de réhabilitation de l'arrosage des terrains du golf communautaire** aideront à améliorer le fonctionnement de cet équipement structurant du territoire.



Zoom sur la salle sportive à Créances

La construction d'une salle sportive à Créances répond à des besoins identifiés autour des pratiques sportives associatives de type gymnastique douce, tennis de table et arts martiaux principalement. Aussi, ce nouvel équipement, complémentaire au gymnase de Lessay, est divisé en deux salles, séparées par une cloison mobile, offrant plus de modularité. D'un côté, un dojo permet de conforter des activités liées aux arts martiaux et de développer la pratique de nouvelles disciplines. De l'autre, une salle accueille principalement les clubs locaux de tennis de table et les associations de gymnastique douce et de fitness. Faisant largement appel au bois, ce nouvel équipement à l'allure classique offre des conditions chaleureuses pour la pratique de loisirs ou de compétitions. Ce projet, dont le coût global s'élève à environ 1,7 million d'euros bénéficie de subventions importantes de l'Etat, de la Région Normandie et du Département de la Manche à hauteur d'environ 1 200 000 €. Livrée en avance grâce à un effort collectif, cette salle est implantée à proximité d'équipements sportifs communaux complémentaires permettant la mutualisation des parkings et des cheminements doux.

Les missions

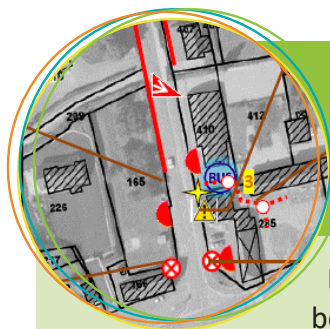
Pour rendre accessible à l'ensemble des usagers du territoire, les espaces publics, les commerces et services, la Communauté de Communes conduit spécifiquement les missions suivantes : animation de la Commission Intercommunale pour l'Accessibilité (cf. Les commissions) et élaboration des Plans de mise en Accessibilité de la Voirie et des aménagements des Espaces publics (PAVE). Mais c'est au travers de l'ensemble de ses missions et compétences que la Communauté de Communes œuvre pour rendre le territoire accessible à tous.

Les réalisations 2018

- **Intégration d'un module « accessibilité »** dans le nouveau site internet de la Communauté de Communes.
- **Elaboration d'un PAVE** sur les communes du territoire de l'ancienne communauté de communes de La Haye du Puits.
- **Réalisation de travaux de mise en accessibilité dans plusieurs bâtiments communautaires** : salle Jacques LAIR à La Haye, gymnase communautaire à Lessay.
- **Accompagnement de 28 dossiers de demande d'aide à l'adaptation de logements au vieillissement ou au handicap** dans le cadre de la plate-forme de rénovation de l'habitat COCM HABITAT

Les perspectives 2019

- **Poursuite de la mise en accessibilité des bâtiments communautaires.**
- **Mise en place d'une plate-forme de mobilité.**
- **Poursuite des actions visant à améliorer la connaissance de l'état de l'accessibilité** sur le territoire.



Zoom sur le PAVE des communes du territoire de l'ancienne Communauté de Communes de La-Haye-du-Puits

Le conseil communautaire a décidé, par délibération du 14 décembre 2017, d'élaborer un PAVE sur le territoire de l'ancienne communauté de communes de La Haye du Puits. Suite à une consultation passée selon une procédure adaptée, l'élaboration du PAVE a été attribuée au début du mois de mars 2018 au bureau d'études « ADU Etudes ». La réunion de lancement de l'étude a eu lieu le 28 mars 2018. Trois comités de pilotage ont ensuite été organisés pour valider les différentes phases de l'étude. Toutes les communes ont été rencontrées individuellement par le prestataire durant la seconde moitié du mois de juin 2018. Le contenu des six dossiers de PAVE a été validé lors du comité de pilotage du 3 octobre 2018. Le montant total estimatif des travaux s'élève à 2 009 100 € HT et la programmation s'étale sur 27 années. À noter que 85% du montant total des travaux concerne la commune nouvelle de La Haye. Les conseils municipaux des communes de Doville, La Haye, Montsenelle, Neufmesnil et Varenguebec ont émis un avis favorable sur le dossier de PAVE concernant leur commune. Le Conseil Départemental de la Manche a également émis un avis favorable pour ce qui est des emprises départementales. Les dossiers de Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics (PAVE) des communes de Doville, La Haye, Montsenelle et Neufmesnil ont été approuvés par délibération du conseil communautaire le 13 décembre 2018. Celui de Varenguebec a été approuvé par délibération du conseil communautaire le 14 mars 2019.

L'aire d'accueil des gens du voyage du voyage

Les missions

Au titre de ses compétences obligatoires, la Communauté de Communes exerce la compétence relative à l'aménagement, l'entretien et la gestion des aires d'accueil des gens du voyage. Selon le schéma départemental d'accueil des gens du voyage en vigueur jusqu'à fin 2018, deux aires d'accueil sont aménagées sur le territoire communautaire :

- **L'une à Périers**, destinée aux gens du voyage itinérants dont les séjours ne peuvent excéder 9 mois. Cette aire d'accueil de 16 places, ne répondant pas aux normes de sécurité incendie, est fermée administrativement depuis le mois de décembre 2016.
- **L'autre à Lessay**, dont la vocation est de permettre des haltes de court séjour pour des familles isolées ou pour des petits groupes. L'aire de petit passage située à Lessay a été supprimée suite à des actes de vandalisme. Aussi, la ville de Lessay n'a pas souhaité mettre à disposition de la Communauté de Communes ce terrain puisqu'il n'a plus vocation à accueillir des gens du voyage.

Les réalisations 2018

- **Participation à des ateliers thématiques dans le cadre de l'élaboration du futur schéma départemental d'accueil des gens du voyage** : grand passage, sédentarisation et accompagnement social. Les premières conclusions de ces réflexions ont indiqué que le territoire communautaire ne nécessitait pas d'aménager une aire de grand passage. En effet, les groupes de voyageurs s'installant ne répondent pas aux critères, notamment le nombre de caravanes. Par ailleurs, l'accueil pendant la Foire de Lessay nécessite d'être traité de manière spécifique.
- **Des contributions complémentaires ont été transmises aux services de l'Etat et du Conseil départemental** chargés conjointement de la rédaction du schéma, demandant notamment la suppression de l'aire de petite passage située à Lessay.
- **Réflexion initiée pour réaliser des travaux de rénovation de l'aire d'accueil construite à Périers** afin de permettre une réouverture prochaine.

Les perspectives 2019

- Au vu de l'avancement des travaux d'élaboration du futur schéma départemental, la Communauté de Communes a finalement souhaité **reporter le projet de rénovation de l'aire d'accueil aménagée à Périers** afin de s'assurer que cet équipement réponde aux objectifs inscrits dans le schéma. En complément, il pourrait être étudié l'opportunité de créer un terrain familial locatif sur le secteur de Périers afin de participer à la résorption des occupations illégales de terrain par des caravanes et des roulottes.
- **Le schéma départemental devrait être approuvé par le Préfet de la Manche et le Président du Conseil départemental** pour le mois de juin 2019.

La fourrière animale

Les missions

Depuis l'adoption de ses compétences en février 2017, la Communauté de Communes gère le service de fourrière animale sur son territoire. Précédemment, cette compétence était exercée par les communes sauf sur le secteur de La Haye-du-Puits. Ainsi, transitoirement, il a été décidé que :

- Les services communautaires assureraient la prise en charge des chiens capturés dans les communes ;
- Le partenariat avec l'association « Passerelles vers l'emploi » située à Avranches serait prolongé sur les secteurs couverts précédemment par une convention (secteur de l'ancienne Communauté de Communes de La-Haye-du-Puits, commune de Créances) ;
- Pour le reste du territoire communautaire, les animaux seraient pris en charge par le refuge géré par l'association AMAPA, basée à Cambernon, après avoir été accueilli en chenil communal.

Pour rappel, la réglementation prévoit que tout animal en état de divagation ou accidenté est sous la responsabilité du Maire de la commune où l'animal a été trouvé. Le maire sollicite ensuite la Communauté de Communes pour prendre en charge l'animal au sein de la fourrière animale communautaire, que celle-ci soit gérée en régie ou via un prestataire avec laquelle la collectivité signe une convention. Si à l'issue d'une période minimale de 8 jours et après des démarches pour rechercher son propriétaire, l'animal n'a pas retrouvé son maître, il doit être placé dans un refuge ou euthanasié sur décision du Maire.


Les réalisations 2018


- **Réflexion poursuivie sur des modalités pratiques claires et identiques sur le territoire communautaire.**
- **L'association « Passerelles vers l'emploi » a indiqué ne pas pouvoir maintenir une collaboration avec la Communauté de Communes sur un territoire partiel.** La convention prévoit une participation financière à hauteur de 0,62 € par habitant de la Communauté de Communes permettant de prendre en charge l'ensemble des animaux abandonnés ou perdus sur le territoire communautaire. Une couverture partielle n'est donc pas possible. Face à cette situation et aux difficultés pour trouver un accord, les animaux ont été accueillis dans les différents chenils communaux avant d'être pris en charge par les services techniques communautaires puis transportés à l'association AMAPA.

Les perspectives 2019

- **Gestion uniforme de la fourrière animale communautaire**, au vu des difficultés rencontrées en 2018, soit :
 - En créant un local aux normes permettant l'accueil des animaux pendant le délai légal et en déployant des moyens humains en conséquence ;
 - En mettant en place une convention de partenariat avec un organisme agréé, permettant le transport des animaux vers cette structure.


Chiffres clefs

 **8** chiens signalés par les communes mais dont le propriétaire a été retrouvé avant d'être pris en charge par les services communautaires

 **13** chiens pris en charge par les services communautaires contre **21** chiens en 2017

9 sur Lessay **3** sur Périers **1** sur La Haye

Dépenses
incluant les coûts de personnel

 **1 365 €**

L'incendie, les secours et la sécurité

Incendie et secours

- Dans le cadre du service de secours et de lutte contre l'incendie, la **Communauté de Communes a versé au Service départemental d'Incendie et de Secours de La Manche (SDIS 50) une contribution** d'un montant de 686 859 € au titre de l'année 2018. La collectivité a versé au SDIS le solde de sa participation financière au titre de la construction du centre de secours de Lessay-Créances pour un montant de 129 808 €. Il est rappelé que le montant total de la participation communautaire à ce projet s'élève à 197 599 €.
- Des **renforts de gendarmerie** ont été également mis en place sur le territoire communautaire, notamment :
 - Des **renforts pendant la saison estivale 2018** : la Communauté de communes prenant en charge l'hébergement des gendarmes dans un logement loué à la commune de Pirou (855 €) ;
 - Des **renforts de la Garde Républicaine** au mois de décembre 2018 dans le cadre de la protection des parcs à huîtres. La Communauté de Communes prend en charge l'hébergement des cavaliers aux gîtes de Créances et la pension des chevaux au centre équestre de Bolleville (840 €) ainsi que l'assurance spécifique couvrant la mortalité des chevaux (319 €).

Surveillance des plages

- La Communauté de Communes **recrute des nageurs-sauveteurs** par le biais de la SNSM (Société nationale de sauvetage en mer) pour assurer la surveillance des plages de Saint-Germain-sur-Ay et Pirou pendant les mois de juillet et août. Chaque poste de secours est doté de :
 - Un chef de poste
 - Un adjoint au chef de poste
 - Des sauveteurs qualifiés : 3 sauveteurs à Pirou et deux à Saint-Germain-sur-Ay.
- La Communauté de Communes **finance la formation des nageurs-sauveteurs** à hauteur de 7 € par sauveteur et par jour de service. Par ailleurs, elle prend en charge **les dépenses de fonctionnement des postes de secours** sur la base d'un forfait de 460 € par postes, les dépenses de fournitures, de consommables et d'entretien du canot sur la base d'un forfait de 1 500 € par poste, ainsi que l'achat d'électrodes pour les défibrillateurs. Les communes de Pirou et Saint-Germain-sur-Ay mettent **à disposition gratuitement des logements** pour héberger les sauveteurs recrutés.

Les perspectives 2019

- **Signature d'une nouvelle convention triennale** avec la SNSM Paris pour la période 2019-2021.

Chiffres clefs sur la surveillance des plages

Participation à l'achat de fournitures et de consommables

3 000 €

Achat d'électrodes pour les défibrillateurs

209 €

Participation aux frais de fonctionnement des postes de secours

920 €

Rémunération des nageurs-sauveteurs

39 519 €

Subvention versée à la SNSM pour la formation des sauveteurs

2 443 €

Les missions

Les Relais d'Assistants Maternels (RAM) sont des lieux d'information, de rencontre et d'échange au service des parents et des assistants maternels. Ils ont pour objectif d'améliorer l'accueil individuel en milieu rural et de participer à l'observation des conditions locales d'accueil du jeune enfant. Les parents et les futurs parents peuvent y recevoir gratuitement des conseils et des informations sur l'ensemble des modes d'accueil (collectif, individuel...) et en matière du droit du travail. Les professionnels peuvent être informés sur les conditions d'accès et d'exercice de ces métiers, sur les différentes aides et accéder à des matinées d'éveil avec les enfants et à des temps d'échanges de pratiques professionnelles. Des matinées parents-enfants sont également proposées sur les deux RAMs communautaires. La Communauté de Communes gère directement les RAMs à La Haye et à Périers. Le RAM à Lessay est géré par la Maison du Pays de Lessay et financé en partie par la collectivité.

Les réalisations 2018

- **Poursuite de l'harmonisation des pratiques des 3 RAMs** (La Haye, Lessay et Périers) : état des lieux petite enfance, création de documents communs à destination des familles et des professionnels, etc.
- **1^{er} Café d'Ass' Mat interRAMs** « Re-dynamiser nos pratiques professionnelles ».
- **4 Sorties interRAMs La Haye et Périers** dont une avec les familles.
- **Sortie interRAMs La Haye, Lessay et Périers** dans le cadre du festival Bulles de campagne.
- **Projets passerelles** avec 7 écoles maternelles sur La Haye et Périers.
- **Spectacle de Noël** avec une fréquentation de 470 personnes pour La Haye et Périers.
- **Fête des parents** sur Périers avec 77 familles.
- **Grande Semaine de la Petite Enfance sur la Haye** : 371 passages sur la semaine, avec l'accueil des assistants maternels de Périers.

Les perspectives 2019

- **Développer et rendre plus lisibles les ateliers familles 0-3 ans** sur le pôle de La Haye.
- **Harmoniser le logiciel de gestion des RAMs** de Périers et La Haye.
- **Organiser la Grande Semaine de la Petite Enfance sur les trois pôles** avec une communication commune.
- **Construire un projet CAF commun** aux 3 RAMs et un document d'information petite enfance commun.

Chiffres clefs sur les pôles de La Haye et Périers



89 assistants maternels en activité avec **84 %** de taux d'activité



129 naissances (+ **14** par rapport à 2017)



311 places dont **56** en MAM



57 assistants maternels ont fréquenté des ateliers d'éveil soit **64 %**



75 familles ont fréquenté des ateliers familles soit **2/3** de familles à Périers

Les missions

Afin de proposer un accueil collectif Maison d'Assistants Maternels (MAM) qualitatif et répondant aux besoins du territoire, la Communauté de Communes propose deux types de conventions aux associations en charge de la gestion des MAMs pour une durée de trois ans avec un soutien financier :

- **Dégressif pour les MAMs en création**, afin de les accompagner dans leur installation sur le territoire et supporter les charges de fonctionnement supplémentaires, liées à cette mise en place ;
- **Incitatif pour les MAMs existantes** souhaitant intégrer la démarche qualité que nous voulons développer autour de l'accueil petite enfance sur notre territoire.

Agréments pour les conventionnements de MAM

- **1^{ère} année de conventionnement** :
 - 500 € par agrément de convention de création d'une MAM ;
 - 100 € par agrément de convention pour les MAMs existantes.
- **2^{ème} année de conventionnement** :
 - 250 € par agrément de convention de création d'une MAM ;
 - 100 € par agrément de convention pour les MAMs existantes.
- **3^{ème} année de conventionnement** :
 - 100 € par agrément de convention de création d'une MAM ;
 - 100 € par agrément de convention pour les MAMs existantes.

Conditions d'éligibilité des MAMs signataires

- Avoir au moins un parent membre actif au sein du bureau ;
- Avoir au moins 2 assistants maternels agréés habitant sur la Communauté de Communes ;
- Adapter le fonctionnement aux besoins d'accueil des enfants périscolaires, en situation de handicap, des accueils atypiques, d'urgence, etc. ;
- Participer aux animations du Relais d'Assistants Maternels ;
- Se former régulièrement en équipe ;
- Fournir un projet pédagogique, un règlement intérieur, etc.

Les réalisations 2018

- **3 ouvertures de MAMs** :
 - à Créances « Au bonheur des Peti'ôts » avec 12 agréments ;
 - à St Martin d'Aubigny « Les Mille Pattes » avec 12 agréments ;
 - à La Haye « 1,2,3, je M'Amuse » avec 9 agréments.
- **4 sur 6 MAMs du territoire ont conventionné avec la Communauté de Communes** : Créances, La Haye, Périers et Saint-Martin d'Aubigny.

Les perspectives 2019

- **Projet de MAM** à Saint-Symphorien-le-Valois - La Haye.
- **Projet de MAMs avec construction à partir de 2020** : Bolleville - La Haye, Le Plessis-Lastelle, Millières et Marchésieux.

Chiffres clefs

Subvention



18 000 € soit 6 000 € pour les MAMs à Créances, Périers et Saint-Martin d'Aubigny

Les Accueils Collectifs de Mineurs

Les missions

Les Accueils Collectifs de Mineurs (ACM) accueillent les enfants dès leur scolarisation sur Périers et à partir de 4 ans sur La Haye, les mercredis après-midi et les vacances scolaires (sauf Noël) de 7h30 à 19h maximum (selon les besoins des familles). Les Accueils Collectifs de Mineurs, espaces complémentaires de l'action éducative de la famille et de l'école, favorisent la prise d'initiatives, l'expérimentation et l'autonomie en rendant les enfants et les jeunes acteurs de leur vie. Ils y apprennent à vivre ensemble dans le respect des différences et y pratiquent des activités variées : sportives, culturelles, artistiques, scientifiques et techniques, de découverte de la nature et de leur environnement, etc. La Communauté de Communes gère directement les ACM à La Haye et à Périers, et finance en partie ceux gérés par la Maison du Pays de Lessay (Créances, Lessay, Pirou et Saint-Germain-sur-Ay) et par Familles Rurales de Marchésieux.

Les réalisations 2018

- **Temps d'échange avec les familles** pour favoriser le lien parents-enfants-équipes :
 - Goûter famille avec représentation des enfants (danse, théâtre, chant, etc.) ;
 - Grand jeu en soirée, préparé par les enfants pour les parents ;
 - Sortie nocturne en partenariat avec le CPIE du Cotentin.
- **Mise en place d'un groupe de travail** avec les accueils collectifs de mineurs des trois pôles :
 - Harmonisation des tarifs et des horaires des ACM sur le territoire ;
 - Création d'un flyer commun pour diffuser l'offre de mini-camps des vacances d'été ;
 - Mise en place de mini-camps en commun (La Haye, Marchésieux et Périers).
- **Une sortie par semaine favorisant la découverte du territoire** (maison des Marais, cinéma, plage, musée...) **et de nouvelles activités** (patinoire, piscine, accrobranche, équitation...).
- **Participation au Carnaval** de La Haye avec la fabrication d'un char.
- **Projet théâtre** avec les résidents du Manoir des aveugles de Vaudrimesnil.
- **Stages découvertes** (boulangerie, cinéma, cuisine, couture, vélo, peinture, attelage équestre).

Les perspectives 2019

- **Continuer à développer l'accueil et la participation des familles** sur le pôle de La Haye.
- **Mutualiser le matériel et les animateurs entre les centres de loisirs** de la Communauté de Communes.
- **Mettre en place une réflexion pour l'accueil des enfants dès 3 ans** sur le pôle de La Haye.
- **Maintenir le groupe de travail avec les accueils collectifs de mineurs** des trois pôles pour développer l'offre et harmoniser les tarifs de mini-camps et répondre aux besoins des familles.

Chiffres clefs



419 enfants
(+ **17** enfants par rapport à 2017)



5 400 journées
(+ **186** journées par rapport à 2017)

Les Nouvelles Activités Périscolaires

Les missions

Les Nouveaux temps d'Activités Périscolaires (NAP) accueillent les enfants de 2 à 12 ans, après l'école. Complémentaires de l'école, les NAP, aux enjeux éducatifs multiples, s'inscrivent entre le temps scolaire et le temps familial. Les activités éducatives proposées contribuent à :

- Participer au développement et à l'épanouissement de l'enfant ;
- Favoriser l'accès de tous les enfants aux pratiques culturelles, artistiques, sportives, etc. ;
- Développer le vivre ensemble et la citoyenneté ;
- Valoriser les compétences des enfants.

La Communauté de Communes gère directement les NAP sur les pôles de proximité de La Haye et de Périers. Sur le pôle de proximité de Lessay, les NAP sont gérées par la Maison du Pays de Lessay et financées en partie par la collectivité.

Les réalisations 2018

● **Projet Territorial d'Education Artistique et Culturelle (PTEAC) :**

- Ateliers animés par des intervenants extérieurs : arts plastiques, théâtre, danse, cirque, musique, etc. ;
- Exposition à Bulles de campagne sur le thème « L'architecture, un jeu d'enfant » ;
- Exposition des photos en taille XXL sur Feu-gères ;
- Représentation théâtre en partenariat avec le grenier Haytillon sur La Haye.

● **Projets en lien avec les écoles ou structures locales :**

- Exposition sur le thème des abeilles à l'inauguration de la ruche de l'école de Périers ;
- Rencontres sportives intersites pour les cycles 3 sur le pôle de Périers ;
- Projet intergénérationnel à la résidence du donjon à La Haye : création d'un espace « jeux de société ».

● **Autres activités :** éducation numérique, sportive, environnement, etc.

● **Amélioration de l'accueil des tout-petits :** stabilité des équipes, mise en place d'espaces récréatifs, etc.

● **Echanges très positifs avec l'école et les familles** afin d'améliorer l'accueil des enfants en situation de handicap et gérer les enfants aux comportements difficiles.

Les perspectives 2019

● **Continuer à proposer des activités** favorisant le vivre ensemble (violences verbales et physiques en augmentation).

● **Développer plus de projets** avec les écoles sur temps scolaire et périscolaire sur le pôle de La Haye :

- Projet vélo sur Bolleville ;
- Projet autour du harcèlement à l'école avec l'école du Chat perché.

● **Continuer le travail en lien avec les associations locales.**

● **Continuer à améliorer la communication auprès des familles** sur La Haye et Périers.

Chiffres clefs

En septembre 2018 : retour à la semaine de 4 jours pour l'école de Montsenelle et le RPI Gorges Le Plessis-Lastelle



696 inscrits aux NAP en 2017/2018
soit **90 %** des enfants scolarisés



578 inscrits aux NAP en 2018/2019
soit **85 %** des enfants scolarisés

Les missions

La Communauté de Communes gère directement l'espace jeunes à Périers. Les espaces jeunes à Créances et Lessay sont gérés par la Maison du Pays de Lessay et financés en partie par la collectivité. Sur le pôle de La Haye, il existe un club ados communautaire au service des sports.

L'espace jeunes à Périers est un lieu d'accueil, d'information et d'activités pour les jeunes de 11 à 17 ans et les familles du territoire. Ouvert les mercredis et vacances scolaires (sauf à Noël) de 13h30 à 18h et les vendredis en semaines scolaires de 17h à 19h, il a pour objectif d'inciter les adolescents à devenir acteurs de leur territoire, de leurs loisirs, de leur développement et de leur parcours de vie. Il favorise les rencontres entre les jeunes et propose des activités en partenariat avec les acteurs locaux.

Les réalisations 2018

- **Participation au tournoi de Futsal** à Lessay organisé par la Maison du Pays de Lessay.
- **Participation à une Ludo Party** de la ludothèque de Périers.
- **Animation autour de la réalité virtuelle** à l'Espace Public Numérique à Périers.
- **Partenariat avec l'Association Manche Promotion Piste** : prêt gratuit de vélos, sortie en Tandem, etc.
- **Accompagnement de projets de jeunes** : Soirée de jeunes en avril et Sortie au Parc Astérix en octobre et organisation de temps d'animation sur les petites vacances.
- **Sorties organisées avec les jeunes** : Escape Game à Cherbourg (jeux d'énigme et de réflexion en équipe), golf, piscine, kayak, etc.
- **Mini-camp de 3 jours sur Pirou** : 12 jeunes
- **Mini-camp avec des jeunes de l'IME de Lisieux** : 16 jeunes

Les perspectives 2019

- **Continuer d'élargir l'offre de mini-camps d'été** en proposant deux mini-camps de 5 jours, dont un itinérant, organisé avec les jeunes.
- **Proposer des sorties « Mobilité » dans les grandes villes avoisinantes** (Caen, Rennes...) avec des déplacements en transport en commun (train, bus manéo).
- **Continuer la démarche participative des jeunes sur les mercredis** : organisation de départs en vacances et réflexion autour de projets participatifs.

Chiffres clefs



160 jeunes accueillis sur Périers
soit **50 %** du collège à Périers



1 959 demi-journées
(+ **83** demi-journées par rapport à 2017)

Le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité

Les missions

Le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) est un dispositif de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) visant, à côté de l'école, à fournir l'appui et les ressources dont les jeunes ont besoin pour réussir leur scolarité. Il permet de créer des conditions favorables au développement et l'épanouissement du jeune et s'adresse aussi aux parents de façon à les accompagner dans la scolarité de leurs enfants. Les objectifs, qui ont été définis avec l'équipe éducative du collège de Périers, visent à redonner confiance aux jeunes et à apprendre, par des méthodes et approches différentes, autour d'activités favorisant : la participation, la coopération, les compétences psycho-sociales (CPS), la concentration, l'argumentation, la gestion du stress, la mémorisation, le calcul mental, le graphisme, la lecture et l'expression orale. La Communauté de Communes gère directement le CLAS du Collège de Périers. Le CLAS à Lessay est géré par la Maison du Pays de Lessay et financé en partie par la collectivité. Sur le pôle de La Haye, il n'existe pas de CLAS.

Les réalisations 2018

CLAS À PÉRIERS

- **Ateliers pour les jeunes** (jeux de société, théâtre, cuisine, etc.) les lundis, jeudis et vendredis de 13h à 14h en période scolaire.
- **Temps d'échange pour les familles** : des anciens collégiens ont organisé avec le service Enfance-Jeunesse une soirée débat Parentalité sur le Harcèlement en valorisant un court-métrage réalisé au collège de Périers. Ils ont animé le débat avec l'appui d'une intervenante de la Maison des Adolescents, auprès des familles et professionnels présents (35 personnes dont 5 familles avec enfants).
- **Mise en place de réunions de concertation pour les professionnels** avec les écoles, le collège et les acteurs parentalité, dans le but d'étudier les besoins des familles et des professionnels autour de la scolarité.
- **Participation au nouveau réseau départemental des CLAS**, animé par l'UDAF (Union Départementale des Associations Familiales), la CAF et le REAAP (Réseau d'Ecoute d'Appui et d'Accompagnement des Parents).

Les perspectives 2019

- **Maintenir les ateliers auprès des jeunes.**
- **Mettre en place une initiation théâtre d'improvisation** avec un intervenant extérieur.
- **Maintenir le groupe de travail avec les acteurs du territoire** de proximité à Périers.
- **Accompagner les projets parentalité** autour du harcèlement sur Marchésieux avec l'association Familles Rurales et sur La Haye en partenariat avec l'APE et le cinéma de La Haye.
- **Participer au diagnostic de la Charte avec les Familles.**

Chiffres clefs



80 % de demi-pensionnaires au collège à Périers
dont **32** collégiens accueillis sur les ateliers soit **16 %** des demi-pensionnaires



10 ateliers proposés sur le temps du midi chaque semaine
dont **3** organisés par le service Enfance-Jeunesse



30 séances

Les interventions au collège

Les missions

Les ateliers santé communautaires s'inscrivent dans le plan d'action du Comité d'Education à la Santé et la Citoyenneté (CESC) du Collège à Périers. Ils ont pour missions de participer à l'éducation à la santé, à la sexualité ; informer les jeunes et prévenir les conduites à risques ; valoriser les compétences psychosociales ; développer et favoriser l'estime de soi ; et faciliter l'expression des jeunes et la prise d'initiatives. Ils sont mis en place les lundis de 13h à 14h en période scolaire et sur des temps scolaires au sein du Collège de Périers.

Les réalisations 2018

- **Ateliers :**
 - **D'expression** : échanges sur un thème, philosophie, santé sexuelle et critique des médias.
 - **De jeux coopératifs de communication.**
 - **De création** : dessin, slogan, affiche, etc.
 - **De sensibilisation aux Infections Sexuellement Transmissibles (IST)** : journée mondiale du 1^{er} décembre.
- **Co-animation d'ateliers sur le temps scolaire, co-construit avec l'équipe éducative du collège à Périers et le service Enfance-Jeunesse** : sensibilisation aux usages des nouveaux réseaux sociaux (avec Promeneurs Du Net), rencontre avec des intervenants spécialistes, visite de structures médico-sociales, etc.
- **Découverte de nouveaux outils de médiation** : les réseaux sociaux, le théâtre forum, les Compétences Psycho Sociales (CPS), etc.

Les perspectives 2019

- **Ajuster l'offre des ateliers** aux attentes des jeunes.
- **Poursuivre le partenariat** au sein du CESC.
- **Participer au diagnostic de la Charte avec les Familles.**

Chiffres clefs



15 séances sur le temps du midi soit **- 50 %** par rapport à 2017
Ateliers annulés faute d'inscrits, en raison du nombre important d'ateliers proposés par l'équipe du collège, soit **10** ateliers par semaine.



47 collégiens accueillis sur les ateliers
soit **23,5 %** des demi-pensionnaires



9 demi-journées
soit **9** classes et **180** jeunes

Les missions

Créer, maintenir le lien, écouter, conseiller, soutenir : les Promeneurs du Net (PDN), c'est une autre manière d'être en relation avec les jeunes sur Internet. Deux animatrices assurent une veille et une présence éducative sur le net auprès des jeunes. Leur action est complémentaire à leur travail de terrain (espace jeunes et les temps du midi au collège de Périers), et offre une présence éducative là où l'encadrement adulte fait encore trop défaut. Leurs missions sont de :

- Prévenir les conduites à risques
- Accompagner et informer les jeunes sur les réseaux sociaux
- Développer l'esprit critique face à l'information et à l'image
- Faciliter l'expression et la prise d'initiatives des jeunes
- Informer et accompagner les parents sur l'importance de leur présence éducative sur le net

Il existe également des Promeneurs Du Net sur la Maison du Pays de Lessay, financés en partie par la Communauté de Communes.

Les réalisations 2018

- **2 animatrices Promeneurs Du Net** en présence sur le net deux soirs par semaine de 17h à 19h à Périers.
- **Réécriture du projet Promeneur Du Net** de la structure.
- **Formation** autour de la présence éducative sur Internet (PEI), les réseaux sociaux (RS), les différents médias et outils d'animation.
- **Interventions** au collège de Périers sur des temps de semaines EPI autour des réseaux sociaux, de l'utilisation d'internet et des smartphones, etc.
- **Utilisation de l'appli départementale PROPEI**, réservée à l'évaluation du travail des PDN.

Les perspectives 2019

- **Continuer à participer à la vie du réseau départemental** des PDN.
- **Mettre en place une réflexion pour une intervention auprès des élèves de 5^{ème}** avec la Principale du collège de La Haye : utilisation raisonnée des écrans, Fake News, éducation aux médias, etc.
- **Travailler sur une ligne éditoriale.**

Chiffres clefs

Pages Facebook des animatrices Promeneurs Du Net



411 amis

(+ **51** par rapport à 2017)



380 interactions avec les jeunes

(+ **40** par rapport à 2017)



50 % via les commentaires et les « like »



30 % par la messagerie instantanée



10 % en discussion différée via la messagerie



10 % via des publications sur la santé, l'emploi, la prévention, etc.

Les missions

La Communauté de Communes gère directement les animations familles de la Fourmilière au même titre que les actions familles du RAM de Périers et de La Haye pour les enfants de 0/3 ans et les animations familles en bibliothèque « Méli Mes Mots » gérées par le service culturel. Il existe aussi sur le territoire un LAEP (Lieu d'Accueil Parents Enfants) géré par La Maison du Pays de Lessay et financé en partie par la Communauté de Communes.

Les animations familles « La Fourmilière » accueillent les familles et leurs enfants à partir de 3 ans, les samedis matins pour des temps d'activités en familles sur le pôle de proximité de Périers. Elles ont pour objectifs de soutenir les familles dans leur fonction parentale, lutter contre la sédentarité, favoriser le bien-être, renforcer le partenariat existant avec les acteurs locaux et impliquer les parents dans la mise en place d'actions.

Les réalisations 2018

- **Animations** autour du développement durable, ateliers cuisine une fois par mois, atelier bricolage et artistique, sortie char à voile et accrobranche.
- **Accompagnement** de l'équipe Accueil Collectif de Mineurs du Pôle de La Haye pour la mise en place d'animations familles sur leur bassin de vie. Deux animations ont été proposées en lien avec le thème de l'accueil de loisirs.
- **Sortie nocturne en famille** « A la découverte des papillons de nuit » à la ferme de la Tournerie, proposée dans le cadre d'un projet plus global de territoire de « l'impact de la pollution lumineuse sur notre biodiversité » en partenariat avec le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) du Cotentin.

Les perspectives 2019

- **Co-organiser avec des familles du territoire une journée festive pour les familles** à Périers.
- **Travailler avec les assistantes sociales de secteur** pour essayer de mobiliser des familles fragiles socialement.
- **Co-animer une animation famille cuisine espagnole** avec un papa d'origine espagnole.
- **Participer à la démarche de diagnostic « Charte avec les Familles ».**
- **Mettre en place une réflexion quant à des demandes d'habitants** pour :
 - Participer aux actions familles même s'ils n'ont pas d'enfants ou de petits enfants (12 demandes sur l'année 2018) ;
 - Mettre en place des actions familles en journée SANS la présence des enfants.

Chiffres clefs



27 animations



158 familles accueillies



87 enfants



71 adultes dont 18 papas et 7 grands-parents



dont 9 familles monoparentales



16 personnes en moyenne par animation



9 enfants



7 adultes

Les missions

La ludothèque est un équipement culturel où se pratiquent le jeu libre, le prêt et des animations ludiques. Elle a pour objectif de :

- Mettre en place un lieu d'échanges et de rencontres ;
- Etre un lieu ressource autour du jeu identifié sur le territoire ;
- Favoriser l'accessibilité à tous ;
- Permettre la découverte/redécouverte du jeu ;
- Etre dans une démarche de développement durable.

La ludothèque est ouverte 25h hebdomadaires du mardi au samedi sur 47 semaines, auxquelles s'ajoutent les Party Ludo mensuelles.

Les réalisations 2018

- Sur 1 238 heures d'ouverture, la ludothèque enregistre 3 855 passages.
- Sur 392 créneaux d'ouverture, seuls 19 n'ont eu aucune fréquentation.
- 112 abonnements comprenant :
 - 86 abonnements familiaux et 9 abonnements de personnes seules, représentant 360 personnes au total.
 - 17 abonnements de structures (école, comité d'entreprise, médiathèque...) dont 10 pour des services internes de la Communauté de Communes (centres de loisirs, Relais d'Assistants Maternels, Nouvelles Activités Périscolaires, etc.).
- Depuis 2018, dans le cadre du Contrat Plurianuel d'Objectifs et de Moyens, la ludothèque propose une animation mensuelle à la résidence autonomie Le Donjon.

Les perspectives 2019

- **Développer les partenariats** avec les autres services de la COCM et avec des structures extérieures.
- **Etudier l'extension des créneaux d'ouverture** pour faire face à la demande.



Zoom sur les Party Ludo

Les Party Ludo sont des rendez-vous mensuels, sur une thématique. Elles ont lieu le vendredi soir (de 20h à minuit) ou le samedi de 14h-18h, et sont gratuites et ouvertes à tous, adhérents ou non. Les 11 Party Ludo programmées en 2018 ont enregistré 278 participants.

Les missions

La lecture publique regroupe l'ensemble des actions menées autour de la culture de l'écrit en général. Dans ce domaine, la Communauté de Communes intervient à plusieurs niveaux pour renforcer les actions déjà portées par les bibliothèques du territoire avec la mise en place d'animations et la coordination du groupe de coopération des bibliothèques.

OBJECTIFS DES ANIMATIONS EN BIBLIOTHÈQUE :

- Dynamiser la lecture publique sur le territoire ;
- Participer à la réussite scolaire.

OBJECTIFS DU GROUPE DE COOPÉRATION DES BIBLIOTHÈQUES :

- Mutualiser les moyens pour la mise en place d'actions collectives et fédératrices ;
- Favoriser les échanges de savoirs et de compétences ;
- Rompre l'isolement des bibliothèques.

Les réalisations 2018

Des animations sont proposées aux assistantes maternelles et aux parents des 0-3 ans dans le cadre du Relais d'Assistants Maternels, et d'autres, nommées « Méli mes mots », à l'ensemble des familles.

MÉLI MES MOTS

- 15 animations : 9 animations à la médiathèque de Marchésieux, 5 animations à la bibliothèque de Périers, 1 animation à l'étang des Sarcelles ;
- 170 participants (parents et enfants).
- À la demande des bénévoles, les animations à la bibliothèque de Périers sont suspendues depuis septembre 2018 du fait d'une faible fréquentation.
- Depuis 2018, dans le cadre du Contrat Plurianuel d'Objectifs et de Moyens, une animation mensuelle de lecture est proposée à la Résidence Autonomie Le Donjon.

GROUPE DE COOPÉRATION DES BIBLIOTHÈQUES

- En 2018, les bibliothèques ont mené le projet « Octobre Fantastique ». Pour l'organiser, le groupe s'est réuni 8 fois. Le programme, qui comptait plus de 25 animations, a été défini par les bibliothécaires en fonction de leurs souhaits et de leurs possibilités.

Les perspectives 2019

- **Poursuivre la mise en place des animations** en bibliothèque et à la Résidence Autonomie Le Donjon.
- **Mettre en place un projet autour de l'illustration du livre et des jeux.**
- **Recenser les besoins d'accompagnement pour les animations en bibliothèque.**



Zoom sur Octobre Fantastique

Ce projet transversal avec le festival départemental Histoire D'en Découdre a renforcé le partenariat avec la Bibliothèque Départementale de la Manche (BDM) .

Suite à cette expérience, la BDM soutiendra le groupe pour la mise en place du projet 2019 (appui technique et financier).

Les missions

Depuis plus de 20 ans, le Conseil Départemental de la Manche propose aux territoires manchois le dispositif Villes en Scène pour que la culture soit partagée par tous. Partenaire de cette opération de diffusion de spectacles en milieu rural, la Communauté de Communes organise 6 à 7 spectacles par saison. Ce dispositif est mis en place sur le territoire avec la collaboration des communes qui, grâce à la mise à disposition de leur salle, sont des maillons indispensables.

Les réalisations 2018

- **8 spectacles** dont 1 destiné aux scolaires :
 - 6 spectacles sur la saison 2017-2018 ;
 - 2 spectacles sur la saison 2018-2019.
- **5 spectacles** ont eu lieu à l'espace culturel de Lessay.
- **2 spectacles** à la salle communale de Saint Martin d'Aubigny.
- **1 spectacle** à la salle communale de Saint Symphorien-le-Valois - La Haye.
- **Près de 1 200 spectateurs ont assisté à l'un des 7 spectacles tout public** et plus de 500 élèves au spectacle qui leur était réservé.
- **Dépenses en fonctionnement** : 28 625,22 €.
- **Recettes** : 18 505,72 € dont 11 442,50 € de billetterie et 7 063,22 € de subventions du Conseil Départemental, soit un reste à charge de 10 119,50 € pour la Communauté de Communes.

Les perspectives 2019

- **Poursuivre la mise en place des spectacles** sur le territoire.
- **Proposer au minimum un spectacle sur chaque ancien territoire communautaire.**
- **Organiser un spectacle destiné aux scolaires.**
- **Tenter de proposer des spectacles accessibles à l'ensemble des habitants du territoire** : choix des esthétiques, spectacles le week-end, etc.



Zoom sur les 20 ans de Villes en Scène

La saison 2017-2018 fêtait les 20 ans de Villes en scène.

À cette occasion, le Conseil Départemental a mis en place de nouvelles actions.

En mai 2018, un spectacle de polyphonie gratuit a eu lieu avec en première partie la chorale des partenaires qui ont pu bénéficier de cours de chant organisés par le Conseil Départemental.

Un partenariat avec l'agence départementale du Crédit mutuel a vu le jour. Il a été renforcé avec les agences de notre territoire. Au-delà d'avoir été des relais de communication supplémentaires, les agences ont acheté près de 100 places de spectacle, qu'elles ont offert, et ont financé un buffet créole à l'ensemble des spectateurs à l'issue d'un spectacle.

Les conventions culturelles

Les missions

Dans le cadre de sa politique culturelle, la Communauté de Communes a signé deux conventions avec des associations culturelles :

- Une convention **avec l'école de musique** : En tant qu'établissement d'enseignement artistique, l'école de musique située à La Haye est inscrite dans le Schéma Départemental des Enseignements et des Pratiques Artistiques en Amateur (SDEPAA). À ce titre, elle est subventionnée par le Conseil Départemental et la Communauté de Communes.
- Une convention triennale (2017-2018, 2018-2019, 2019-2020) **avec la compagnie « Le théâtre en Partance – Les Embruns »** : Elle fait suite au bilan positif de l'action menée sur l'ex Communauté de Communes du Canton de Lessay. Dans un souhait d'harmoniser ce projet à l'échelle de la Communauté de Communes Côte Ouest Centre Manche, cette action est déployée sur l'ensemble du territoire avec pour objectifs :
 - Lutter contre l'illettrisme à travers la pratique du théâtre ;
 - Découvrir une activité culturelle dans sa globalité.

Les réalisations 2018

ECOLE DE MUSIQUE

- Changement du bureau de l'association.
- Avec l'arrivée de nouveaux membres et dans le cadre de la convention, l'école de musique a lancé la réflexion de son nouveau projet d'établissement en commençant par une formation sur la méthodologie de projet en octobre 2018.

LE THÉÂTRE EN PARTANCE - LES EMBRUNS

- Ce projet, étant destiné aux établissements scolaires, s'organise en année scolaire. 2017-2018 fut l'année test pendant laquelle 15 établissements scolaires, dont les 3 collèges, se sont réparti 150 heures d'intervention des comédiens et 6 représentations de 2 spectacles différents.

Les perspectives 2019

ECOLE DE MUSIQUE

- Poursuivre la réflexion sur le projet d'établissement

LE THÉÂTRE EN PARTANCE - LES EMBRUNS

- Lancer la réflexion sur la suite de cette convention qui prendra fin en juin 2020.

Chiffres clefs

Subvention pour l'école de musique



34 000 €

Subvention pour Le théâtre en Partance - Les Embruns



15 000 €

Les missions

Le Plan Local Autonomie (PLA) est une politique expérimentale menée par la Communauté de Communes aux côtés du Conseil départemental. Elle vise à favoriser le bien vieillir sur le territoire et à préserver l'autonomie des seniors et le maintien à domicile. Le PLA s'organise autour d'un programme de 25 actions et repose sur le travail mené par la référente prévention seniors. Celle-ci est à la disposition des seniors et des familles pour apporter une réponse individualisée aux personnes en perte d'autonomie ou pour donner toute information sur les actions menées dans le cadre du PLA.

Les réalisations 2018

- **Accompagnement individualisé des seniors dans la réalisation de travaux d'adaptation de leur logement** dans le cadre de COCM Habitat.
- **Engagement de la réflexion avec la CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie) sur le recrutement d'un éducateur sportif** chargé de mettre en place un dispositif « sport-santé », à destination des personnes souffrant d'affections longue durée, en faveur des résidents des EHPAD et de façon plus large des seniors du territoire.
- **Sensibilisation des seniors à l'usage des outils numériques**, à travers le projet Connected Seniors.
- **Participation au groupe de travail « Plateforme de mobilité rurale ».**
- **Poursuite de la réflexion sur la mise en place d'une conciergerie itinérante.**
- **Finalisation du projet de Conseil de seniors.**

Les perspectives 2019

- **Validation du règlement intérieur du conseil des seniors** par le conseil communautaire.
- **Finalisation du projet de conciergerie.**
- **Déploiement du prêt des tablettes numériques** auprès du public senior.
- **Recrutement d'un coordonnateur-animateur du PLA.**
- **Mise en place d'actions en faveur de l'animation de la vie sociale des seniors** avec l'arrivée du coordonnateur-animateur du PLA.



Zoom sur l'opération « Connected Seniors »

Le développement des usages numériques auprès des seniors est une des orientations opérationnelles du Plan Local Autonomie (PLA). Dans ce cadre, la Communauté de Communes a fait l'acquisition de 15 tablettes numériques, subventionnées par la Conférence des Financeurs. Un groupe de travail, animé par la référente prévention seniors et les animateurs numériques du territoire, s'est constitué autour d'un groupe-test de 15 seniors. L'objectif était de tester des applications qui répondent le mieux à leurs attentes (informations locales, jeux en ligne, cuisine, livres audio, envoi de photos...). Cette phase d'expérimentation est aujourd'hui terminée. Les tablettes paramétrées avec les applications numériques « validées » par le groupe-test pourront à présent être mises à la disposition des seniors qui en feront la demande.

Les missions

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) de la Communauté de Communes a été créé le 1^{er} janvier 2018. Il fait suite à la dissolution du CIAS de la Communauté de Communes de La Haye du Puits et du CIAS Créances-Lessay. Deux CIAS ne pouvant coexister sur le territoire d'un même EPCI, leur dissolution a donc été rendue nécessaire. Le CIAS de la Communauté de Communes gère trois établissements pour personnes âgées : L'EHPAD La Haye-Montsenelle, l'EHPAD Créances-Lessay et la résidence autonomie le Donjon.

Les réalisations 2018

- **Mise en place d'une nouvelle organisation administrative** : un service dédié au secrétariat des assemblées et aux ressources humaines s'est structuré autour de deux agents. Ce service gère notamment la paye de l'ensemble des salariés du CIAS (soit une centaine de personnes). Deux bureaux ont été aménagés au sein de la résidence autonomie.

- **Mise en place d'un nouveau conseil d'administration** composé de 21 membres (le Président de la COCM, 10 membres élus et 10 membres désignés).

- **Création du nouvel EHPAD La Haye-Montsenelle** au 1^{er} janvier 2018, issu de la fusion de l'ancien EHPAD Le Donjon et de l'ancien EHPAD Saint Jean.

- **Elaboration du C.P.O.M.** (Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens) conclu entre le CIAS, le Conseil Départemental et l'ARS. Le C.P.O.M. est le reflet de la stratégie de financement des investissements des EHPAD et des objectifs d'activité à réaliser sur les 5 années du contrat. Les priorités et objectifs qui ont été arrêtés d'un commun accord entre les EHPAD et les autorités de tutelle sont les suivants :

- Rechercher les mutualisations possibles dans le fonctionnement des EHPAD et de la résidence autonomie : mutualiser le personnel, les contrats d'entretien, redistribuer des postes, rationaliser le temps de travail des agents, etc. ;
- Développer les animations au sein des établissements pour le bien-être et le bien-vivre des résidents ;
- Ouvrir les établissements sur l'extérieur ;
- Promouvoir les EHPAD en axant la communication sur « les EHPAD, lieux de vie » ;
- Faire porter les efforts en matière d'investissement sur le site de Montsenelle.

- **Poursuite du projet de rénovation et extension de l'EHPAD Créances-Lessay** : ce projet consiste en la réfection de l'étanchéité des toitures des deux sites et l'agrandissement de la salle de restauration du site de Créances. Il avait été initié par l'ancien SIVU Créances-Lessay qui avait bénéficié d'une subvention de 100 200 € au titre de la DETR. Cependant, cette subvention n'a pu être maintenue au bénéfice du CIAS, un CIAS n'étant pas éligible à la DETR. Afin de conserver cette subvention, il a donc été décidé d'un commun accord entre le CIAS et la COCM de signer une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage, cette dernière assurant la gestion administrative des travaux pour le compte du CIAS.

Les perspectives 2019

- **Poursuite de la réflexion sur la restructuration, la mise aux normes et l'agrandissement de l'EHPAD de Montsenelle** : Une unité indépendante accueillant 14 résidents souffrant de troubles neurodégénératifs sera intégrée au projet, conformément aux recommandations de l'ARS.

- **Commencement des travaux de rénovation et extension de l'EHPAD Créances-Lessay** : L'EHPAD, quant à lui, assurera la mise en œuvre d'une opération d'aménagement de jardins thérapeutiques.

Les Espaces Publics Numériques

Les missions

Un Espace Public Numérique (EPN) est un endroit convivial, équipé de matériel informatique mis à la disposition des usagers originaires du territoire ou non. C'est un lieu ouvert à tous, petits et grands, débutants ou confirmés. Les usagers sont accueillis sur des temps libres ou dans le cadre d'ateliers d'initiation. La Communauté de Communes gère directement les Espaces Publics Numériques à La Haye et à Périers. L'EPN à Lessay est géré par la Maison du Pays de Lessay et financé en partie par la collectivité.

Les réalisations 2018

L'ESPACE PUBLIC NUMÉRIQUE À LA HAYE

- Enregistrement de **2 451 passages** après le déménagement dans un espace plus spacieux.
- Fréquentation des usagers par type d'activité :
 - 42 % sont des activités scolaires ;
 - 35 % sont des ateliers ;
 - 13 % sont des usages libres ;
 - 10 % sont des activités accompagnées.
- Les activités destinées au jeune public représentent 42 % de la fréquentation :
 - Activités périscolaires pour les écoles « le Chat perché » et « Dolto » à La Haye ;
 - Activités durant le temps scolaire pour l'école « Sainte-Marie » à La Haye ;
 - Activités ludo-éducatives avec les enfants du centre de loisirs de La Haye.
- Les 15 ateliers hebdomadaires ont été fréquentés par 67 adhérents dont 8 hors territoire communautaire. Une large majorité de ces usagers (55 exactement) sont des femmes.

Les perspectives 2019

- Participation, en partenariat avec Manche Numérique, à une **expérimentation sur l'inclusion numérique** dans le Pays de Coutances.
- **Projet « Connected seniors »** dans le cadre du Plan Local Autonomie (PLA).
- Mise en place d'un **Espace Public Numérique itinérant** permettant aux habitants de pouvoir effectuer leur déclaration de revenu en ligne avec l'aide des animateurs numériques.
- **Déménagement de l'Espace Public Numérique à Périers** dans les locaux du pôle de proximité communautaire de Périers.



Zoom sur l'ouverture de l'Espace Public Numérique à Périers

Afin d'harmoniser les services sur l'ensemble du territoire communautaire, un Espace Public Numérique a ouvert ses portes 3 rue de Saint-Lô à Périers. Inauguré le 9 juin 2018, Stéphane LEFRANÇOIS, le nouvel animateur, a accueilli les premiers usagers dès le 11 juin. Cet Espace Public Numérique est ouvert au public 16h par semaine, du lundi au jeudi. Ce nouveau service à la population a été financé en partie par des subventions de Manche Numérique et de l'Etat, au titre de la Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR).

Les missions

Instituées par la Loi NOTRe du 7 août 2015, les Maisons de Services Au Public (MSAP) ont vocation à délivrer une information et un service de proximité et de qualité à l'attention de tous les publics. À ce titre, elles conventionnent avec différents partenaires pour donner de l'information en leur nom (CPAM, CAF, MSA, Pôle Emploi...). Les principales missions dévolues à une MSAP sont : l'accueil, information et orientation du public ; l'accompagnement des usagers aux démarches administratives en ligne ; la facilitation administrative ; la mise en relation avec les opérateurs partenaires ; et l'accompagnement de l'utilisateur pour résoudre ou anticiper des difficultés.

Les réalisations 2018

- **Déplacement organisé à la MSAP de Mortain le 16 février 2018** : La délégation était composée des agents d'accueil de la Communauté de Communes, des représentants de la Maison du Pays de Lessay, de Mme Michèle BROCHARD et de M. David CERVANTÈS. Cette rencontre a permis aux agents d'accueil de mieux appréhender le fonctionnement d'une MSAP et les missions qu'ils seront amenés à assurer.
- **Formation des agents d'accueil** de La Haye, Périers et de la Maison du Pays de Lessay par les partenaires signataires de la convention-cadre (CAF, CPAM, CARSAT, MSA, Conseil Départemental, Pôle Emploi, Mission Locale et CLLAJ). Cela a représenté un total de 20 jours de formation entre septembre et décembre 2018 (formation théorique et pratique avec journées d'immersion sur site).
- **Signature en décembre 2018 avec l'ensemble des partenaires d'une convention-cadre** précisant les engagements de chaque partie. La demande de labellisation des antennes de La Haye et Périers est toujours en attente de la part du Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (CGET).

Les perspectives 2019

- **Déployer les deux antennes MSAP** à La Haye et Périers avant la fin de l'année 2019. Dès lors que la labellisation sera obtenue, la COCM pourra officiellement communiquer sur le dispositif.
- **Aménagement de bureaux** afin de pouvoir recevoir individuellement les usagers :
 - Aménagement d'un nouveau bureau dans l'espace accueil du pôle de La Haye ;
 - Affectation d'un bureau au pôle de Périers et mise à disposition d'un ordinateur en libre service.

Chiffres clefs

Dépenses engagées pour l'équipement de la MSAP à Lessay et des antennes à La Haye et Périers



4 364,63 €

d'ordinateurs et de mobiliers



1 429,91 €

de supports de communication



430,20 €

de signalétique

Subvention attribuée par l'Etat dans le cadre du contrat de ruralité



3 000 €

Le Réseau Territorial de Promotion de la Santé (RTPS)

Les missions

Les Communauté de Communes Côte Ouest Centre Manche et la Baie du Cotentin ont été repérées par l'Agence Régionale de Santé (ARS) à l'échelle départementale pour expérimenter un Réseau Territorial de Promotion de la Santé (RTPS). En effet, ces deux EPCI présentent deux indicateurs statistiques défavorables alarmants : l'indicateur de mortalité prématurée (des moins de 65 ans) et l'indice de défavorisation sociale. Le RTPS servira de «cadre réglementaire» pour déployer un programme d'actions contribuant à améliorer le parcours de santé de la population.

Les réalisations 2018

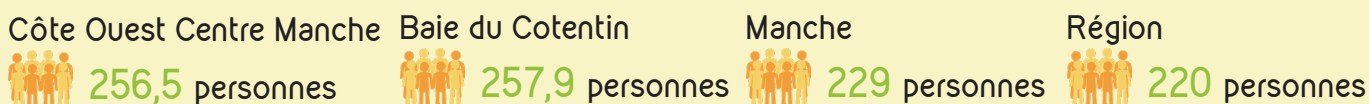
- **Engagement à intégrer le dispositif RTPS** acté par le conseil communautaire par délibération en date du 13 septembre 2018.
- **Réunions techniques** avec les représentants de la Communauté de Communes Baie du Cotentin, l'ARS et la Région Normandie afin de définir le cadre du dispositif et la méthodologie à mettre en œuvre.

Les perspectives 2019

- **Modification des statuts de la Communauté de Communes** pour prendre la compétence « promotion et prévention de la santé sur le territoire communautaire via des dispositifs de type Réseau Territorial de Promotion de la Santé (RTPS) et Contrat Local de Santé (CLS) ou autre dispositif similaire ».
- **Recrutement d'un coordonnateur** effectué par la Communauté de Communes de la Baie du Cotentin. La Communauté de Communes Côte Ouest Centre Manche participera à hauteur de 50 % du reste à charge, subventions de l'ARS et la Région déduites. Une convention financière devra être signée à cet effet entre les deux Etablissements Publics de Coopération Intercommunale.

Chiffres clefs

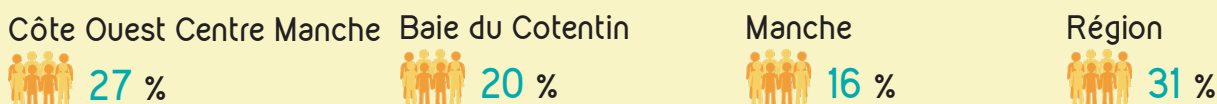
Taux de mortalité prématurée



Définition : Taux standardisé de mortalité toutes causes de décès avant 65 ans. Unité : Pour 100 000 personnes. Période : 2008-2013. Sources : Inserm CépiDc, Insee.

L'analyse de la mortalité prématurée est particulièrement informative dans la mesure où il s'agit, pour la plupart, de décès qui auraient pu être prévenus par des actions adaptées. Par exemple, pour la mortalité prématurée liée au cancer, des actions sur les facteurs de risque, sur le dépistage et sur la prise en charge du cancer à un stade plus précoce.

Indice de défavorisation sociale basé sur la part des personnes sans diplôme secondaire, la proportion de personnes occupant un emploi, le revenu moyen par personne, la proportion de personnes vivant seules dans leur ménage, de personnes séparées, divorcées ou veuves, de familles monoparentales.



Les pôles de santé

Les missions

La Communauté de Communes assure la gestion des Pôles de Santé Libérale et Ambulatoire (PSLA) à La Haye et Lessay, ainsi que pour la maison médicale à Périers. Ces pôles de santé accueillent les professionnels suivants :

- **Pôle de santé à La Haye** : 5 médecins généralistes, 1 cabinet de kinésithérapie, 1 cabinet infirmier, 1 diététicienne, 1 pédicure-podologue et 1 sage-femme. Il y a des permanences pour les spécialistes suivants : 1 sage-femme, 1 orthopédiste, 1 orthophoniste, 1 urologue et 1 gynécologue. Le PSLA accueille également un centre médico-psychologique rattaché à la Fondation Bon Sauveur.
- **Pôle de santé à Lessay** : 4 médecins généralistes, 1 kinésithérapeute, 1 cabinet infirmier, 1 podologue, 1 dermatologue, 1 ostéopathe et 2 cabinets dentaires (non occupés à ce jour). Le PSLA accueille également un centre médico-psychologique rattaché à la Fondation Bon Sauveur.
- **Maison médicale à Périers** : 3 médecins généralistes, 1 cabinet de kinésithérapie, 1 cabinet infirmier, 1 diététicienne, 1 pédicure-podologue et 1 psychologue-hypnothérapeute.

Les réalisations 2018

- **Accueil de deux nouveaux médecins au pôle santé à Périers**, dans le cadre d'une convention d'objectifs que la mairie de Périers a signée avec un cabinet de recrutement :
 - Le Dr TORRÈS s'est installé le 6 avril 2018.
 - Le Dr PADILLA est arrivé le 1^{er} août 2018. Mme Padilla a quitté les lieux le 31 octobre 2018 sans avoir prévenu ni la mairie ni la Communauté de Communes, et sans avoir réglé ses loyers.
- **Arrivée d'une psychologue-hypnothérapeute au pôle santé à Périers** en octobre 2018.

Les perspectives 2019

- **Extension du pôle de santé à La Haye** : Ce projet d'extension avait été validé par l'ancienne Communauté de Communes de La Haye du Puits. Les études de maîtrise d'œuvre qui ont été confiées au cabinet d'architecture Juliette VUILLERMOZ doivent être finalisées avant la fin de l'année 2019.



Zoom sur l'extension du pôle de santé à La Haye

L'extension du pôle de santé à La Haye consiste en :

- **Un agrandissement sur 42 m² de l'aile des médecins** (un bureau de consultation médicale supplémentaire et un bureau pour l'infirmière ASALEE - Action de santé libérale en équipe).
- **L'aménagement d'un pôle dentaire** (5 cabinets, 1 salle de stérilisation, 1 salle panoramique, 1 local compresseur, 1 accueil). Les dentistes exerçant en libéral sur la commune de La Haye se sont engagés à rejoindre ce pôle dentaire. Par ailleurs, la Mairie de La Haye s'est engagée à prendre en charge les loyers de 2 cabinets pendant 2 ans en cas de vacance.

Les transports à la personne

Les missions

La Région Normandie est depuis le 1^{er} septembre 2017 en charge des transports scolaires, des lignes régulières en autocar (Manéo Express) et des navettes à la demande (Navettes Manéo et Manéo Proximité). La Communauté de Communes est quant à elle organisateur secondaire du transport scolaire et assure ainsi la gestion des accompagnatrices scolaires pour les élèves en maternelle. 17 accompagnatrices assurent la sécurité des élèves dans les bus scolaires, représentant en moyenne à une durée hebdomadaire de 8h15 par accompagnatrice. De plus, la Communauté de Communes participe financièrement au service public de transport à la demande avec une contribution de 4 308,52 € TTC pour le service «Manéo Proximité». Enfin, la Communauté de Communes dispose de la compétence « gestion du transport des élèves des écoles primaires sur le temps scolaire » et prend ainsi en charge les déplacements des élèves vers les piscines, les équipements ou les actions communautaires et vers les cinémas du territoire. Ces déplacements sont organisés dans le cadre d'un marché passé avec deux sociétés de transports : Normandie Voyages (sauf pour la zone La Haye/Bolleville) et Voyages Laurent (pour la zone La Haye/Bolleville). Ces marchés passés pour la période du 10 juillet 2017 au 9 juillet 2019 englobent l'ensemble des déplacements effectués par les écoles sur le temps scolaire mais également ceux organisés dans le cadre des Accueils Collectifs de Mineurs et du service Sports.

Les réalisations 2018

- **321 transports réalisés** à la demande des écoles vers des équipements entrant dans le périmètre de la compétence.

Les perspectives 2019

- **Renouvellement du marché transport sur le temps scolaire** : mis en place du 2 septembre 2019 au 31 août 2020 pour une durée d'un an et renouvelable une fois par reconduction express jusqu'au 31 août 2021 pour une durée d'un an.

Chiffres clefs

Répartition des trajets par lieux

102 trajets vers la piscine à Coutances	
47 trajets vers la piscine à Saint-Sauveur-le-Vicomte	
30 trajets vers le cinéma à Pirou	
28 trajets vers la base de char à voile à Bretteville-sur-Ay	
17 trajets vers le golf à Marchésieux	
15 trajets vers le cinéma à La Haye	
15 trajets vers l'espace culturel à Lessay	
14 trajets vers le gymnase à La Haye	8 trajets vers la ludothèque à Périers
10 trajets vers la piscine à Carentan	4 trajets vers la salle des fêtes à Saint-Symphorien-le-Valois - La Haye
9 trajets vers la salle sportive à Créances	3 trajets vers le pôle de proximité à Périers
9 trajets vers la piscine à Graignes	1 trajet vers le gymnase à Lessay
8 trajets vers le gymnase à Périers	1 trajet vers le RAM à Périers

Dépenses
pour le pôle de La Haye

12 585 €

Dépenses
pour le pôle de Lessay

21 705 €

Répartition des trajets par école

54 trajets pour 1.2.3 Soleil Créances
36 trajets pour RPI Marchésieux - Feugères - Saint-Martin-d'Aubigny
34 trajets pour Sainte-Famille Périers
27 trajets pour Périers Publiques
25 trajets pour RPI Gorges - Le Plessis Lastelle
22 trajets pour Vesly
22 trajets pour Notre-Dame Créances
20 trajets pour Le Chat Perché La Haye
17 trajets pour Sainte-Marie La Haye
16 trajets pour Saint-Germain-sur-Ay
15 trajets pour Lessay
12 trajets pour Bolleville
11 trajets pour Pirou
10 trajets pour Montsenelle

Dépenses
pour le pôle de Périers

13 805 €

Le rôle du Service des Sports est d'organiser et mettre en œuvre la politique sportive définie par les élus. Les objectifs sont l'organisation d'animations sportives et d'événements sportifs, la planification de l'utilisation des équipements sportifs, la gestion des activités de la Base de Char à Voile, l'organisation des Forums des Associations, l'accessibilité des pratiques via le dispositif «Va'Partout» et la participation à l'élaboration des projets de construction en matière d'équipements sportifs. Le service des Sports est l'interlocuteur privilégié des établissements scolaires pour tous les sujets d'ordre sportif, des associations sportives et notamment le gestionnaire du Golf Centre Manche situé à Saint-Martin d'Aubigny.

La base de char à voile

Les missions

- Animer et encadrer l'activité char à voile avec la mise à disposition du personnel nécessaire au bon fonctionnement de l'école de char à voile
- Administrer et gérer la base de char à voile
- Développer et promouvoir l'activité char à voile, notamment en effectuant les démarches commerciales et de prospection pour la promotion de la base de char à voile (grand public, groupes, scolaires...)

Ces missions sont confiées à un responsable/moniteur. La base propose toute l'année du char à voile avec des séances et des stages de l'initiation au perfectionnement, en passant par la balade. En parallèle, la base propose des ateliers girouette et cerf-volant pour les groupes de jeunes ou de centre de loisirs.

Les réalisations 2018

- Arrivée d'Arnaud MARTIN, nouveau moniteur au mois d'août.
- Accueil de 3 325 personnes à la base de char à voile : 1 529 enfants et 1 796 adultes. Ces 3325 pratiquants se répartissent de la façon suivante :
 - Groupes scolaires de la Communauté de Communes : 937 enfants ;
 - Groupes (centre de loisirs, société, etc.) : 947 personnes
 - Stage 4 séances : 89 personnes
 - Particuliers : 1 352 personnes.

Les perspectives 2019

- La Communauté de Communes souhaite enrichir l'offre des activités proposées sur le site de la base de Char à Voile en proposant de nouvelles activités : kayak de mer, paddle et longe-côte.

Arnaud MARTIN
Nouveau moniteur de char à voile



Chiffres clefs

Dépenses de fonctionnement
pour la base de char à voile

€ 50 848 €

Recettes de fonctionnement
pour la base de char à voile

€ 42 022 €

Les activités sportives

Les missions

La Communauté de Communes met en place des animations sportives pour les jeunes du territoire. À ce titre, trois éducateurs sportifs sont missionnés pour assurer la gestion et l'encadrement des activités sportives sur le pôle de La Haye. Ces activités sont ouvertes à tous les enfants du territoire communautaire :

- **Sports Vacances** : activités sportives proposées à chaque période de vacances scolaires pour les 8 à 16 ans.
- **Sortie Ados Club** : sorties organisées en concertation avec les jeunes de 12 à 17 ans. Une sortie a lieu à chaque période de vacances scolaires.
- **Éveil Sportif** : « école du Sport » qui propose aux enfants de 4 à 5 ans des activités sportives, une fois par semaine, de septembre à juin.

Les réalisations 2018

- **Dissolution de l'office des Sports** au 30 juin 2018 : la Communauté de Communes a repris en gestion directe l'organisation de ces activités.
- **L'organisation du séjour aux sports d'hiver** a été repris par l'association « La Montagne pour Tous ». Trois éducateurs sportifs sont mis à disposition contre rémunération pour l'encadrement de ce séjour.

Les perspectives 2019

- **Maintenir l'organisation des activités Sports Vacances et de l'Ados Club** pendant les vacances scolaires.
- **Maintenir l'organisation des activités Eveil Sportif** sur la période scolaire.


Chiffres clefs

Sports Vacances

Participation


 198 enfants

Organisation


 28 activités

Sorties Ados Club

Participation

 60 enfants


Organisation

 3 sorties


5 sorties étaient prévues mais 2 ont été annulées car aucun des jeunes n'a répondu présent lors des rencontres

Éveil sportif

Participation

 25 enfants

Organisation

 6 cycles d'activités

Les relations avec les associations

Les forums des associations

Les missions

La Communauté de Communes organise les forums des associations, fin août – début septembre. Le but est de promouvoir les activités organisées par les associations locales. Celles-ci se réunissent et présentent au public leurs activités.

Les réalisations 2018

Le forum a eu lieu sur les 3 pôles de proximité :

- Pôle de Lessay : vendredi 1^{er} septembre de 17h à 20h au Collège Desdevises du Désert ;
- Pôle de la Haye : samedi 2 septembre de 10h à 13h au collège Etenclin ;
- Pôle de Périers : samedi 2 septembre de 9h à 13h30 dans le Gymnase.

La coordination générale était assurée par le Service des Sports. Pour chaque pôle, des agents sont en charge de l'organisation logistique.

Les perspectives 2019

- Les forums seront reconduits au cours du week-end du 30 et 31 août.

Chiffres clefs

Pôle de La Haye

Participation



32 associations

= associations par rapport à 2017

Pôle de Lessay

Participation



26 associations

+ 2 associations par rapport à 2017

Pôle de Périers

Participation



32 associations

+ 5 associations par rapport à 2017

Satisfaction des associations



90 % sont satisfaites du lieu, de la date et de l'horaire



82 % sont satisfaites de la communication et de l'organisation



96 % souhaitent participer aux prochains forums des associations

Le dispositif Va'Partout

Les missions

Dans le cadre de sa politique d'accès aux activités sportives et culturelles, la Communauté de Communes propose le dispositif Va'Partout.

Il s'adresse aux enfants de 4 à 11 ans, habitant sur le territoire communautaire et scolarisés en maternelle, élémentaire, CNED (Centre national d'enseignement à distance) ou IME (Institut médico-éducatif).

Pour 5 €, l'enfant optient 4 coupons offrant des réductions d'une valeur de 48 € environ :

- 2 coupons de réduction de 20 € cumulables pour une pratique sportive ou artistique sur le territoire
- 1 coupon pour un spectacle gratuit de Villes en Scène
- 1 coupon de réduction de 4 € pour les cinémas de Pirou ou de La Haye

Les réalisations 2018

- Dans sa politique d'harmonisation des dispositifs, la Communauté de Communes a étendu le dispositif Va'Partout à l'ensemble du territoire. 37 associations sportives et culturelles ont adhéré au dispositif.

Les perspectives 2019

- La Communauté de Communes souhaite maintenir ce dispositif.

Chiffres clefs

Inscriptions


Inscriptions


 604 enfants

Utilisation des coupons

 506 enfants

Nombre de coupons utilisés


 475 coupons Sport et culture

 134 coupons Cinéma utilisés


 27 coupons Spectacle Villes en Scène

Recettes et remboursements

Remboursements aux associations

 19 285 €

Recettes (familles)

 3 020 €

Les missions

La Communauté de Communes intervient en soutien aux associations du territoire à travers deux de ses compétences facultatives : mise à disposition de structures, de personnels et de moyens financiers aux associations culturelles et sportives d'intérêt communautaire, et soutien aux associations d'intérêt communautaire évoluant dans l'action sociale. Ces compétences s'exercent par le biais du versement de subventions, de la mise à disposition d'éducateurs sportifs auprès d'associations sportives et de la mise à disposition des équipements sportifs communautaires.

Les réalisations 2018

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

● **Principes d'attribution des subventions versées aux associations arrêtés par délibération du 31 mai 2018 :**

- Dans une logique de proximité et d'efficacité, les demandes de subvention de fonctionnement des associations sportives et culturelles sont orientées vers les communes.
- La Communauté de Communes peut accorder une subvention exceptionnelle aux associations pour financer une manifestation ponctuelle, n'ayant pas un caractère répétitif, ou pour financer un investissement particulier dans le cadre d'un projet spécifique. Les projets présentés doivent être rattachés à une des compétences exercées par la collectivité et devront avoir un rayonnement significatif à l'échelle du territoire. Trois associations ont été financées dans ce cadre : les Guitares du Cotentin, Pirouésie et l'UNSS du collège de Lessay.
- **La Communauté de Communes finance des associations dans le cadre de conventions annuelles ou pluriannuelles**, lorsque les associations contribuent à la mise en oeuvre de compétences ou de projets communautaires : Maison du Pays de Lessay, Familles Rurales de Marchésieux, école de musique, collège de Périers (section foot), etc.

MISE À DISPOSITION D'ÉDUCATEURS SPORTIFS

- **Maintien du principe de mise à disposition des trois éducateurs sportifs de la Communauté de Communes** auprès de cinq associations du territoire de La Haye (handball, football, tennis, tennis de table, gymnastique) mais contre remboursement du salaire brut chargé des agents, conformément à la réglementation en vigueur.
- Renvoi vers les mairies des associations concernées pour solliciter une éventuelle **prise en charge de leurs dépenses de fonctionnement**.

Les perspectives 2019

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

- **Organisation d'une conférence de presse** pour communiquer auprès des associations du territoire sur les nouvelles modalités de soutien financier de la Communauté de Communes.
- **Mise en ligne sur le site internet** de la Communauté de Communes du dossier type de demande de subvention.

MISE À DISPOSITION D'ÉDUCATEURS SPORTIFS

- **Examen par la CLECT** (Commission locale d'évaluation des charges transférées) des conséquences financières liées au transfert de la compétence relative à l'animation sportive par des animateurs sportifs qualifiés.

Chiffres clefs

Subventions versées aux associations



8 000 €

dans le cadre de manifestations ponctuelles



558 596 €

dans le cadre de conventions annuelles ou pluriannuelles

La mise à disposition des équipements sportifs

Les missions

La Communauté de Communes gère et entretient plusieurs équipements sportifs :

- 3 gymnases multisports
- 2 salles sportives
- 1 salle spécifique de tennis
- 6 terrains de football
- 2 Dojo

Ces installations sont mises à disposition gratuitement des établissements scolaires et associations sportives du territoire. Des conventions de mise à disposition sont signées avec chaque utilisateur. Les structures de la Communauté de Communes et de la Maison du Pays de Lessay (Sport, Accueils Collectifs de Mineurs, Espaces Jeunes) utilisent également ces équipements. Un planning d'utilisation annuel est élaboré en concertation avec les différents utilisateurs. Au cours de l'année, les associations sportives et les établissements scolaires peuvent faire des demandes particulières pour l'organisation de manifestations ponctuelles.

Les réalisations 2018

- La salle sportive de Créances a été **mise à disposition à la rentrée scolaire**. Cette nouvelle salle se décompose en deux espaces :
 - une salle spécifique pour la pratique des arts martiaux ;
 - une autre pour la pratique du tennis de table et des activités de type gym et danse.

Les perspectives 2019

- Après une petite année de travaux, la Communauté de Communes souhaite remettre à disposition, au mois d'avril, la salle Jacques Lair sur le Pôle de la Haye.

Chiffres clefs

Equipements sportifs

Utilisation



26 associations



13 établissements scolaires

Communauté de Communes Côte Ouest Centre Manche

3 pôles de proximité pour vous accompagner...

Pôle administratif à La Haye

20 rue des Aubépines 50250 LA HAYE
02 33 07 11 79 | contact@cocm.fr

Pôle politiques publiques à Lessay

11 place Saint-Cloud 50430 LESSAY
02 33 45 50 50 | contact@cocm.fr

Pôle services à la population à Périers

4 place du Fairage 50190 PERIERS
02 33 76 58 65 | contact@cocm.fr

Contactez-nous

02 33 07 11 79 | contact@cocm.fr

Suivez l'actualité de la COCM

Communauté de Communes



| www.cocm.fr